

CUISINE

Une tarte chiffon à la lime

- cahier D

ÉCONOMIE

Les Japonais sont trop riches!

- cahier F

SCIENCES

Des érables qui en arrachent

- cahier B

649 18 21 30 39 40 49 15

1 22 25 36 37 42 38

SELECT

La météo

Aujourd'hui: Eclaircies

Minimum -1° Maximum 8°

Demain: Averses

DETAILS PAGE A2

La Presse

Dimanche

LES OPTICIENS MARC COSSETTE

2 8 8 - 4 2 2 1

MONTRÉAL, DIMANCHE, 17 AVRIL 1988 104^e ANNÉE N° 175 76 PAGES, 7 CAHIERS

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B3 Frédéric Back



S3 Le Canadien sans Naslund!

Sommaire

Annonces classées..... B 6 à B 7
E 8 à E 9

Arts et spectacles informations..... E 1
ciné-horaire..... E 4

Bridge..... B 5

Décès..... F 7

Feuilleton..... F 2

Horoscope..... F 4

Le monde..... A 6

Mots croisés..... D 3

Quoi faire aujourd'hui..... A 8

MONTREAL? CHERCHEZ PLUS, VOUS Y ÊTES!



Le no 2 de l'OLP assassiné à Tunis

Une vague de violence déferle dans les Territoires occupés: 13 morts

d'après AFP, Reuter et UPI
TUNIS

Abou Jihad, de son vrai nom Khalil al-Wazir, l'un des dirigeants historiques de la Résistance palestinienne et le plus proche collaborateur de Yasser Arafat, a été assassiné, hier, aux premières heures du jour à son domicile de Sidi Bousaid, une banlieue nord résidentielle de Tunis, par un commando de huit hommes.

L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a aussitôt accusé Israël d'avoir commandité l'assassinat et a promis de se venger.

Le gouvernement israélien n'a pas répondu à ces accusations, mais plusieurs sources officielles israéliennes ont souligné qu'Abou Jihad était « un des principaux responsables du terrorisme à travers le monde ».

Une vague de violence — la journée la plus sanglante depuis le début du soulèvement le 8 décembre — a immédiatement déferlé dans les Territoires occupés, faisant, dans un premier bilan qui pourrait encore s'alourdir, 13 morts et plus de 300 blessés palestiniens.

L'assassinat d'Abou Jihad, commandant en chef-adjoint des forces militaires de l'OLP et chargé en particulier des Territoires occupés, apparaît comme une opération bien montée et exécutée par des professionnels disposant de moyens importants, ressemblant en particulier à l'assassinat en 1973 à Beyrouth de trois dirigeants palestiniens par des commandos israéliens. Selon des témoins, un membre du commando était même chargé de filmer l'opération.

Une trentaine de personnes auraient participé à l'opération et seraient arrivées à bord de trois minibus aux abords du domicile de la victime. Tandis que les autres restaient à l'extérieur en couverture, neuf d'entre elles, huit hommes et une femme, en treillis, cagoule sur la tête, pénétraient dans la maison après avoir abattu les trois gardes de faction à l'extérieur. Les lignes téléphoniques de la villa comme celles du commissariat de police de Sidi Bousaid avaient été préalablement coupées.

En faisant largement usage de ses armes, mais en épargnant la femme et deux des enfants du dirigeant palestinien qui se trouvaient dans la maison, le commando a pu s'introduire jusqu'à la chambre à coucher d'Abou Jihad. Réveillé, celui-ci a tenté de se défendre à l'aide de son pistolet, mais n'en a pas eu le temps. Selon plusieurs témoins, on a retrouvé son corps criblé de 70 balles, la main droite pratiquement sectionnée et son arme pulvérisée.

C'est la deuxième opération anti-palestinienne menée en Tunisie depuis le bombardement meurtrier du Quartier-général de Yasser Arafat, au sud de Tunis, en octobre 1985. Les autorités tunisiennes ont aussitôt entrepris de larges recherches, qui ont notamment abouti à la découverte de trois véhicules de location qui auraient servi à l'opération, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tunis. Une commission d'enquête a par ailleurs été constituée.

Dès que la nouvelle a été connue dans les Territoires occupés par Israël, elle a provoqué un embrasement général des camps de



Un manifestant palestinien est arrêté par un soldat israélien, au cours d'une manifestation à Ramallah, dans les Territoires occupés.



Khalil al-Wazir

Bouchard candidat dans Verchères

Le comté est reconnu pour être nationaliste

Le premier ministre Mulroney devrait annoncer cette semaine que le secrétaire d'État nommé récemment dans son cabinet, M. Lucien Bouchard, sera candidat conservateur lors d'une élection partielle dans le comté de Verchères, au sud de Montréal.

MAURICE JANNARD

Pour faire une place à l'ex-ambassadeur du Canada à Paris, le premier ministre nommera le député actuel de Verchères, M. Marcel Danis, au poste de juge de la Cour supérieure du Québec.

Il a été impossible hier soir de faire confirmer ces informations par le bureau du premier ministre. C'est la direction du Parti libéral du Canada, réuni en congrès à Montréal, qui a laissé filtrer l'information.

« À moins d'un problème de dernière minute, M. Mulroney l'annoncera dans les prochains jours », a déclaré hier un congressiste du PLC.

Les raisons qui amènent le chef conservateur à envoyer son ami Bouchard dans Verchères tiennent surtout au fait qu'il s'agit d'une région où un candidat nationaliste aurait le plus de chances de l'emporter. La circonscription fédérale recoupe le comté provincial de Bertrand, représenté à l'Assemblée nationale par le

VOIR BOUCHARD EN A 2
SUIVE DES INFORMATIONS EN A 5

L'affaire Steinberg crée des remous à la FTQ

Un vice-président et négociateur dans le dossier remet sa démission

ROCH CÔTÉ

De sérieuses divergences se manifestent au sein de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) sur l'affaire Steinberg.

Ces dissensions ont amené jeudi dernier la démission de Jacques Toupin, président du local 500, le plus gros syndicat d'employés de Steinberg. M. Toupin était également un des vice-présidents de la FTQ et il présidait le Conseil provincial des travailleurs unis de

l'alimentation et du commerce (TUAC). Il a aussi démissionné de ces deux postes.

M. Toupin était au centre des négociations que la FTQ avait entreprises récemment avec la compagnie Steinberg pour l'inciter à ne pas vendre ses commerces d'alimentation.

La centrale syndicale avait offert à Steinberg une paix sociale de cinq ans et des concessions d'ordre salarial et normatif qui devaient permettre à l'entreprise de redevenir concurrentielle par rapport aux autres grandes chaînes dont les magasins sont exploités par des propriétaires indépendants.

M. Toupin et le président de la FTQ, Louis Laberge, avaient, au début d'avril, rencontré à deux reprises la haute direction de Steinberg pour négocier ces concessions.

La réponse de l'entreprise a été rendue publique lundi dernier, au cours d'une réunion des délégués du local 500: elle demandait des concessions beaucoup plus substantielles, qui équivalaient, aux dires de M. Toupin, à ramener les conditions de travail chez Steinberg à celles des épiciers indépendants. M. Toupin avait affirmé lors de cette réunion que Stein-

VOIR FTQ EN A 2

Paris (ne) sera (pas) toujours Paris



PARIS FRANCE

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale

PARIS

Les deux restaurants les plus mythiques de Paris ne sont pas les temples de la gastronomie, les « trois-étoiles » style « Tour d'Argent » ou « Taillevent ». Mais, sans conteste, deux brasseries bruyantes et affairées, où l'on mange quelques plats simples et paysans, souvent les mêmes: choucroutes et cassoulets, boeuf carottes et pavé au poivre. D'un côté Lip, boulevard Saint-Germain, face au « Flore ». De l'autre la Coupole, 102 boulevard du Montparnasse.

C'est en sortant de chez Lip en 1963 que le leader marocain Ben Barka était kidnappé (avant d'être assassiné au milieu d'un scandale énorme). C'est là que deux ans plus tard Giscard et Pompidou scellaient une réconciliation publique. Encore là que tous les vendredis soirs, après *Apostrophes*, Bernard Pivot vient déguster une choucroute avec ses collaborateurs. Mitterrand y a toujours eu ses habitudes — et un faible pour le hareng bismarck de la maison.

À la Coupole, c'est au « bar américain » qu'Aragon a rencontré Elsa Triolet le 6 novembre 1928. Le peintre Fernand Léger fait — selon la légende — partie des artistes anonymes qui peignent les piliers de la brasserie en échange de la table ouverte. Toute la peinture moderne s'y retrouva, notamment dans les années 30. Aucune signature de grande vedette ne manque au livre d'or de la maison. Pratiquement jusqu'à sa mort, Jean-Paul Sartre, qui habitait pas très loin, vint déjeuner ici tous les jours à 15h30, le plus souvent d'un cassoulet arrosé de bourgogne. Dans un Montparnasse de plus en plus vidé de sa substance depuis 15 ans, la Coupole de la famille Lafon restait non seulement une affaire florissante, qui affichait complet tous les soirs de la semaine à 20h30, mais un lieu de référence, avec un solide fonds d'habitues, de moyennes et grandes vedettes. Mercredi soir dernier, veille de la fermeture, il y avait à deux tables de moi Jacques Toubon, le patron du RPR, le parti de Chirac. Le lendemain soir, Régine Deforges et des amis fêtaient la dernière soirée de la maison que la deuxième chaîne de télévision venait transférer en direct.

VOIR PARIS EN A 2

WEEK-END A NEW-YORK 129\$

par personne/occ. quadruple

Le prix comprend:

- Transport aller-retour en autocar de luxe
- La chambre d'hôtel pour 2 nuits
- Taxes et manutention des bagages

Visite guidée de 4 heures

NOUVELLES FRONTIÈRES

288-9942

600, est boul. de Maisonneuve Métro Berri

On est toujours sans nouvelles d'Ismael Ozkan

ANDRÉ NOËL
envoyé spécial de La Presse
DENIZLI, Turquie

■ Ismael Ozkan, qui a été détenu par la police pendant plusieurs heures après son arrivée à Istanbul vendredi, n'avait toujours pas donné signe de vie à sa famille tard hier soir.

Tout le village de Konak, à 70 km au sud de Denizli, dans le sud-est de la Turquie, se préparait à recevoir Ismael, qui a été arrêté et expulsé par des agents de l'immigration de Montréal la semaine dernière.

Les musiciens de la fanfare locale astiquaient leurs instruments, et lançaient quelques notes dans l'air frais quand un journaliste est arrivé dans ce petit village de 3600 habitants, enfoncé entre les montagnes encore enneigées.

Le père d'Ismael, Mustafa Ozkan, triturait dans sa poche le journal du jour qui a publié une photo d'Ismael et de quatre autres Turcs à leur arrivée à l'aéroport d'Istanbul.

Ismael, 29 ans, a été expulsé jeudi soir à Mirabel avec Hasan Huseyin Bozkurt, Huseyin Oselemis, Seref Kaval et Durrusali Dinger. A leur arrivée à Istanbul, les cinq hommes ont raconté qu'après leur arrestation, ils avaient été enfermés dans une chambre d'hôtel à Montréal, et qu'ils n'ont pas pu faire eux-mêmes leurs bagages ou contacter leurs amis avant de s'envoler pour la Turquie. Ils se sont plaints d'avoir été forcés de remettre les clés de leurs appartements respectifs aux agents de l'immigration, qui ont fait leurs valises.

Ismael, petit homme frêle, avait pourtant tout fait pour rester au Canada. Il a refusé d'obéir aux ordres d'expulsion, s'est réfu-

gié dans une église, et il a marché vers Ottawa avec une centaine de camarades. Mais en vain.

« Cette histoire me chagrine », a laissé tomber son père, assis dans la pâtisserie d'un de ses fils où s'étaient réunis plusieurs hommes du village. « Ismael a tout vendu quand il est parti au Canada en octobre 1986. Maintenant il n'aura plus rien pour faire vivre sa femme et son enfant », a-t-il raconté.

« Il sera un fermier sans terre, comme moi. Et un homme sans avenir, à moins de retourner à bas. »

Mustafa Ozkan a demandé plusieurs fois si son fils pouvait éventuellement retourner au Canada. Ismael a l'intention d'adresser une demande en bonne et due forme à l'ambassade canadienne à Ankara. Mais rien n'est sûr. Le responsable de l'immigration à l'ambassade, Hume Smith, a indiqué la semaine dernière que le Canada cherchait en priorité des ouvriers spécialisés. Le seul espoir d'Ismael est de voir sa candidature retenue par Florent Fortin, envoyé par le gouvernement québécois en Turquie aujourd'hui pour émettre des certificats de sélection.

Mustafa Ozkan ne savait pas hier soir si son fils était en route pour Ankara ou vers Konak, à 750 km au sud d'Istanbul.

Quelque 100 hommes du village — qui n'apparaissent même sur les cartes — sont partis vers le Canada en 1986.

L'agence de voyage Zana avait collé des affiches dans les cafés, affirmant que le Canada cherchait de la main d'œuvre non qualifiée et en grand nombre.

Dernièrement, plusieurs hommes ont téléphoné du Canada au bureau de poste du village pour prévenir leurs familles de leur retour prochain. Mais pas Ismael.

Pêche: la France engage les discussions

AFP, PC et AP
SAINT-PIERRE

■ Les représentants de la France ont entamé hier à Saint-Jean de Terre-Neuve des discussions avec les autorités judiciaires canadiennes en vue d'obtenir rapidement la libération sous caution des 21 Saint-Pierrais, inculpés vendredi pour avoir pêché illégalement dans les eaux canadiennes, a déclaré l'un des détenus.

Ce détenu, le député Gérard Grignon, a fait cette déclaration sur les ondes de Radio France Outremer (RFO) à Saint-Pierre.

Parallèlement, en France, le président François Mitterrand a déclaré à la télévision que la situation créée par le conflit de la pêche entre la France et le Canada était devenue « intolérable ».

M. Mitterrand a estimé qu'il « n'est pas normal » que les habitants de l'archipel français de Saint-Pierre et Miquelon « soient à ce point mis hors d'état de vivre normalement » par les mesures prises par le Canada restreignant leurs droits de pêche.

Le président a appelé ces mesures d'« injustes » et « restrictives ».

Vendredi, le juge de la Cour provinciale de Saint-Jean de Terre-Neuve décidait que les quatre hommes politiques (outre M. Grignon, M. Albert Pen, sénateur-maire, M. Marc Plantegenest, président du Conseil général, et M. Victor Reux, conseiller économique et social) ainsi que les 17 marins du chalutier Le Croix de Lorraine devaient rester incarcérés jusqu'à leur nouvelle comparution, prévue pour lundi après-midi.

Le premier secrétaire de l'ambassade de France à Ottawa, M. Pierre-Antoine Bernardi, accompagné des consuls de France à Saint-Jean de Terre-Neuve et à Moncton, chercheur sur place, par l'entremise des avocats désignés pour la France, à obtenir au plus vite la libération des hommes politiques et des marins, en échange d'une caution que paierait le gouvernement français, a précisé M. Grignon au cours d'un entretien téléphonique avec RFO.

SUITE DE LA UNE

OLP

Le no 2 de l'OLP
assassiné à Tunis

réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza où la victime a vécu de longues années. Le couvre-feu a été imposé sur cinq des principaux camps de cette zone. L'agitation s'est rapidement étendue à la Cisjordanie, faisant de ce samedi noir la journée la plus sanglante depuis le début du soulèvement. C'est à Gaza, en effet, où a vécu le commandant en chef-adjoint des forces militaires de l'OLP que l'explosion de violence a été la plus forte.

Un peu partout en Cisjordanie et à Gaza des drapeaux palestiniens, dont le déploiement est interdit par les autorités israéliennes, sont apparus, en berne, aux côtés de drapeaux noirs. Le Conseil suprême islamique à Jérusalem a exigé des autorités israéliennes « le retour de la dépouille mortelle d'Abou Jihad en Palestine afin qu'il soit enterré à la mosquée Al Aqsa (le troisième lieu saint de l'islam). Le Conseil a également décrété les trois prochains jours journées de deuil et de prières, qui seront dites à la mémoire du défunt. La mosquée Al Aqsa recevra pendant ces trois jours les condoléances des Palestiniens. Des versets du coran ont été lus dans toutes les mosquées et les cloches des églises ont sonné en signe de deuil en Cisjordanie.

Agé de 53 ans et originaire de Ramleh, en Palestine, Khalil al-Wazir avait déjà échappé à plusieurs tentatives d'assassinat. C'était un des plus proches collaborateurs du chef de l'OLP, avec qui il avait fondé en 1965 le Fatah, principale composante de la centrale palestinienne. Sa mort, a-t-on appris de source palestinienne, a constitué un véritable choc pour M. Arafat, qui a dû annuler une conférence de presse qu'il devait donner à Manama. Il s'est ensuite rendu en Arabie saoudite, où il a rencontré le roi Fahd, puis a regagné Tunis.

Dans un communiqué officiel à Tunis, l'OLP et le Fatah ont accusé Israël d'être responsable de cet assassinat, imités en cela par les organisations palestiniennes basées à Damas, y compris les dissidents du Fatah dirigés par le colonel Abou Moussa. Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a qualifié cet assassinat de « crime abject » et en a accusé Israël. L'assassinat a également été dénoncé par l'Égypte, la Tunisie et la Jordanie, tandis que le président libanais Amine Gemayel, actuellement en visite à Paris, soulignait que la victime « était connue pour être en relation directe avec ce qui se passe en Cisjordanie » et que « ce pourrait être une des raisons » de sa mort.

Pour sa part, Washington a condamné « le terrorisme ou la violence, qu'ils soient causés par des individus ou des États ou qu'ils visent des individus ou des États ». La violence dans les Territoires occupés « ne contribue pas à la solution » du Proche-Orient, a ajouté un porte-parole du Département d'État.

En Europe, un porte-parole du ministère espagnol des Affaires étrangères a condamné l'assassinat du dirigeant palestinien en déclarant que « cet acte lamentable ne contribuera pas au progrès de la paix au Moyen-Orient ». A Rome, M. Bettino Craxi, secrétaire du Parti socialiste italien, a présenté à M. Arafat ses condoléances pour ce « barbare assassinat ». Le Parti socialiste français a également condamné ce meurtre.

D'autre part, le vice-président du Conseil national palestinien, M. Salim Zaanoun, a déclaré que le gouvernement israélien a décidé « d'assassiner les chefs palestiniens qui dirigent le soulèvement dans les Territoires occupés ».

Cette décision, selon M. Zaanoun, a été prise lors d'une réunion restreinte du cabinet israélien présidée par le premier ministre Shamir et avec la participation de cinq autres membres du gouvernement. A cette fin, plusieurs commandos israéliens ont été envoyés dans plusieurs capitales arabes. □

BOUCHARD

Bouchard candidat
dans Verchères

péquistre Jean-Guy Parent. Ce dernier a défait M. Robert Bourassa lors de l'élection générale du 2 décembre 1985, forçant le premier ministre libéral à se faire élire à l'Assemblée nationale dans le comté de Saint-Laurent, sur l'île de Montréal.

De plus, au niveau provincial, Verchères est le fief du Parti québécois, où le député Jean-Pierre Charbonneau représente le comté depuis 1976.

M. Danis est actuellement vice-président de la Chambre des communes. Il préside aussi l'important comité parlementaire qui étudie le bill C-72 sur les langues officielles, qui sème la controverse dans la députation conservatrice anglophone.

On laisse entendre à Ottawa que M. Danis a peu de chances d'être nommé un jour ministre, parce qu'il a toujours appuyé dans le passé M. Joe Clark à la direction du Parti conservateur. C'est pour ces raisons que le député de Verchères aurait accepté d'être nommé juge de la Cour supérieure.

Quant à M. Bouchard, le premier ministre Mulroney estime que son implication pour le OUI lors de la campagne référendaire et ses prises de position en faveur du nationalisme québécois pourraient faciliter son élection dans Verchères.

La direction du Parti libéral fédéral admet que le vote des péquistes serait déterminant s'il y avait une élection partielle dans Verchères. Les libéraux sont prêts à opposer un candidat de fort calibre dans le comté, mais ils concèdent également que la bataille ne sera pas facile.

Si M. Mulroney annonce une élection partielle cette semaine, le scrutin devra avoir lieu 45 jours plus tard. M. Bouchard a dit en conférence de presse, le week-end dernier, qu'il souhaitait prononcer son discours inaugural comme élu à la Chambre des communes avant l'ajournement de la fin juin. □

FTO

L'affaire Steinberg crée
des remous à la FTO

berg avait rejeté la première offre des syndicats.

Le surlendemain, le mercredi 13 avril, Steinberg niait catégoriquement avoir refusé les propositions syndicales et avoir demandé des contre-propositions.

Le lendemain de ce démenti, le jeudi 14, l'exécutif du local 500 des employés de commerce se réunissait et Jacques Toupin remettait sa démission.

Il n'a pas été facile hier de connaître la nature exacte des dissensions qui ont amené cette démission. Joint à son domicile, M. Louis Laberge a feint d'ignorer la démission de M. Toupin. Ce dernier par ailleurs n'a pas pu être joint.

De son côté, M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTO, a dit « avoir beaucoup de difficultés à comprendre les rai-

sons exactes de cette démission. C'est relié au drame que vivent actuellement les employés de Steinberg, a-t-il ajouté. On savait qu'il y avait des divergences de vues sur la stratégie à suivre dans cette affaire ».

Mais M. Daoust ne croit pas que la démission surprise de M. Toupin soit irréversible. « Je souhaite qu'il revienne », a-t-il dit.

D'après des sources à l'intérieur de la FTO, M. Toupin s'était beaucoup avancé dans les démarches avec Steinberg. Il était même allé trop loin au goût de certains militants et d'élus de la centrale. De sérieux tiraillements s'étaient manifestés lors de réunions de sections. On a reproché à M. Toupin d'en avoir trop fait par lui-même, d'être trop allé au devant de Steinberg contrairement aux stratégies syndicales habituelles.

Il faut aussi ajouter à cela que M. Toupin était déjà contesté au sein de la centrale et de son propre syndicat. Des « locaux » situés en dehors de Montréal se sont aussi plaints de ne pas avoir été mêlés aux tractations avec Steinberg. Dans certaines régions, les responsables apprenaient par les journaux le développement de l'affaire. « J'ai vu passer le train dans les journaux », a dit l'un d'eux hier à La Presse. Certains ont fait savoir à la FTO qu'ils ne se sentaient pas liés par les initiatives prises à Montréal par M. Toupin.

L'exécutif du local 500 des employés de commerce doit prendre une décision en début de semaine sur la démission de M. Toupin. □

PARIS

Paris (ne) sera (pas)
toujours Paris

assises, ses quelque 1 400 repas servis chaque jour — est donc annexé vulgairement au petit empire « Flo », qui possède déjà le Terminus Nord, la Vaudeville, le Boeuf sur le toit. Les nouveaux propriétaires jurent qu'ils ne toucheront à rien (d'ailleurs les piliers, le parquet, les murs sont « classés » par les Beaux-Arts et sont intouchables). Mais les vieux habitués n'en croient rien.

Pas plus qu'une bonne partie du personnel d'ailleurs. Sur 243 employés, une centaine quittent la maison. « Monsieur Roger », inamovible chef de salle depuis des lustres, prend sa retraite à 69 ans, avec un peu d'amertume: « Les « gens » de Flo sont déjà sur les lieux, ils ont commencé à changer les habitudes. Vous vous rendez compte, il paraît qu'ils vont supprimer les banquettes pour faire des « box » individuels. Pour faire plus intime! »

D'autres rumeurs atroces: le fameux « bar américain », qui s'étirait sur la gauche de la salle, sera démantelé à l'arrière. Brouillard également sur le « dancing » du sous-sol, où de corpulentes quinquagénaires venaient en fin d'après-midi chasser le mari, l'amant désargenté ou simplement le champion du paso-doble. On mettra un terme à cette hérésie immobilière qui faisait que ce grand terrain hors de prix de Montparnasse ne servait qu'à un immeuble de deux étages: l'actuelle Coupole sera restructurée entièrement pour soutenir quatre ou six étages supplémentaires que l'on construira par-dessus l'immeuble actuel.

Reconnaitra-t-on cette bonne vieille Coupole après ces diverses opérations chirurgicales et transfusions? Rien de moins sûr. Décidément, la dernière année a été dure pour ces deux lieux magiques de Paris: le 23 avril 1987, c'était Roger Cazes, le taciturne, redoutable et célèbre patron de Lip qui mourait, célébré par le

Tout-Paris politique, littéraire et artistique. Dégâts limités de ce côté: la veuve a gardé la maison, et c'est sa nièce qui la dirige. Mais, sans la moustache et les lunettes de « Monsieur Cazes » pour vous accueillir au rez-de-chaussée et vous annoncer le verdict (pas de place, une heure d'attente, une table dans dix minutes), Lip n'est plus tout à fait pareil.

Le sort de la Coupole paraît beaucoup plus incertain. Car sa réussite phénoménale tenait à un cocktail indéfinissable, à un esprit.

C'était le plus vaste restaurant de Paris — et sans doute de France. Les cuisines avaient des dimensions industrielles: on y préparait 200 châteaux au poivre par jour, 180 steaks au poivre, 2 000 huitres, 130 choucroutes, 700 bouteilles de vin. Les semaines où il y avait un salon du prêt-à-porter, la liste des clients qui attendaient une table au bar dépassait la centaine.

Mais ce qui retenait la Coupole sur la pente fatale du commerce anonyme, c'étaient les rites. Au travers de cette foule grouillante, il y avait des habitudes et des habitudes. Les vieux Russes de Montparnasse continuaient de venir prendre leur chocolat et lire le journal dans l'après-midi. Les initiés savaient qu'on n'allait jamais en terrasse, mais qu'on se donnait rendez-vous au bar. Les habitués connaissaient les bonnes et les mauvaises places: aux « parvenus » de réserver dans la partie « restaurant » (avec nappe), ceux « qui savaient » ne voulaient rien d'autre qu'une table du quadrilatère central, donnant sur le bouquet de fleurs géant. Les connaisseurs des rites parisiens calculaient le temps qu'il était décent d'attendre pour être placé par « Monsieur Roger »: sur-le-champ (en passant devant tout le monde), dans dix minutes, en aucun cas dans 45 minutes. Les habitués-habités avaient « leur » garçon. Exemple l'impresario de Vigneault à l'époque, Gilles Bleiveis qui se faisait dédier à une demi-heure d'avis une table de 12 personnes par le célèbre « Nanard ».

Bleiveis, qui s'est ruiné à la Coupole, avait cette manie innocente de réclamer de « Nanard » une pile d'assiettes de la maison (superbes) en fin de repas pour l'un de ses invités (la collection de vaisselle de la Coupole a toujours été une grande occupation parisienne, sous l'oeil indulgent du personnel).

Lip, fondé en 1922, et qui n'a « que » 150 places sur deux étages, a peut-être toujours été un peu plus « sélect » que la Coupole, en tout cas depuis les années 50. Plus de vedettes, de gens puissants. Malgré cette configuration bizarre du rez-de-chaussée, qui ressemble à un wagon de métro, on s'entre-tuait pour y avoir sa place. La question théologique la plus lancinante sur la place de Paris depuis longtemps: doit-on accepter une table au premier étage de Lip? Réponse de Hamon et Rothman dans les « Intellocrates »: Jamais! (Six mois plus tard, j'y voyais Hamon en personne!). Distinguo d'un intello-connaisseur: « Depuis que la princesse Machin a accepté d'aller au premier, on peut y aller sans déchoir. » Le débat reste ouvert.

Avec ses rites et ses réseaux souterrains, la Coupole faisait partie de ces lieux qui avaient les apparences extérieures d'un commerce florissant ouvert à tous les vents (et touristes), et qui gardaient leurs mystères pour initiés. Depuis jeudi soir, les diverses tribus parisiennes sont un peu en deuil. □

Le détenteur d'un billet des Maritimes gagne le 6/49

Presse Canadienne
TORONTO

■ Les numéros tirés hier au Lotto 6/49 sont: 18, 21, 30, 39, 40 et 49. Le numéro complémentaire est le 15.

L'unique billet gagnant du gros lot de \$2579550,90 a été acheté dans les Maritimes.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a trois billets gagnants de \$324832,30 chacun.

Le tirage fait 241 gagnants de \$3092,10 dans la catégorie 5/6.

Dans la catégorie 4/6, on compte 13964 lots de \$102,60.

Enfin, 262795 lots de \$10 seront remis à ceux qui ont choisi trois chiffres de la combinaison gagnante.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-5	4	Nuageux
Outaouais	-1	8	Nuageux
Laurentides	-3	5	Nuageux
Cantons de l'Est	-2	6	Nuageux
Mauricie	-4	2	Nuageux
Québec	-2	4	Nuageux
Lac-Saint-Jean	-4	5	Nuageux
Rimouski	-2	0	Neige
Gaspésie	-2	0	Neige
Baie-Comeau	-2	2	Nuageux
Sept-Îles	-2	2	Nuageux

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	2	7	N.-Orléans	11	26
Buffalo	-1	6	Pittsburgh	-3	9
Chicago	1	10	S. Francisco	11	14
Miami	19	24	Washington	3	19
New York	3	11	Dallas	14	28

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	8	18	Madrid	12	23
Athènes	6	12	Moscou	-5	1
Acapulco	25	33	Mexico	14	25
Berlin	5	20	Oslo	5	9
Bruxelles	9	17	Paris	12	19
Buenos Aires	16	20	Rome	4	19
Copenhague	2	13	Séoul	11	19
Genève	3	20	Stockholm	-10	14
Hong Kong	19	23	Tokyo	11	21
Le Caire	13	26	Trinidad	28	32
Lisbonne	12	20	Vienne	1	15
Londres	12	15			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 190

à quatre chiffres 8536



15-7-01

Dimanche 17 avril 1988



Deux pompiers blessés

Deux pompiers ont été légèrement blessés hier soir en combattant un incendie qui s'est déclaré à 20h45 dans un immeuble à vocation commerciale et résidentielle, au 5397, chemin de la Côte-Saint-Luc, à Montréal. Le feu d'origine inconnue a pris naissance au rez-de-chaussée de l'immeuble de deux étages. Il a forcé l'évacuation d'une vingtaine de locataires. Quelque 75 pompiers, qui répondaient à une quatrième alerte, ont combattu les flammes pendant plus de trois heures. L'incendie a été sous contrôle à 23h10.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Une gifle qui fait mal

Un propriétaire de restaurant emprisonné après une altercation crie à l'injustice

SUZANNE COLPRON

■ Pour avoir giflé un client sans le sou, un propriétaire de restaurant du centre-ville de Montréal s'est retrouvé en cellule la nuit dernière.

M. Abderrahmane Laradi, propriétaire du Pino Pizza, au coin des rues Crescent et de Maison-neuve, a été arrêté une quinzaine de minutes avant la fermeture de son établissement, à 3 h.

Il a été conduit au poste 25 et jeté dans une cellule sans un mot d'explication. Relâché à 5 h 15, après la prise des empreintes, il a été sommé de se présenter en cour à une date ultérieure.

«Vous êtes en état d'arrestation! Vous devez nous suivre immédiatement», lui auraient lancé les agents, en entrant dans son restaurant où quelques clients terminaient leur repas, pendant que les employés préparaient la fermeture.

Une demi-heure auparavant, cinq jeunes de 17 à 20 ans s'étaient pointés pour lui demander des comptes, quant au comportement de son gérant, M. Fabrice Gacianna.

Les jeunes étaient mécontents, du fait qu'un des leurs avait reçu une paire de baffes un peu plus tôt. Il avait été rejoint par le gérant, alors qu'il tentait de se sauver sans payer la note. Ses deux copains avaient pris la fuite.

Une petite bagarre avait suivi et dans l'échauffourée, une claque au visage avait volé. Le gérant avait exigé que les deux amis du jeune homme reviennent payer l'addition, avant de le relâcher.

Après avoir réglé la note, les trois comparses étaient repartis. Le gérant croyait l'incident clos,

lorsque les trois jeunes hommes, accompagnés de deux autres — plus grands et plus forts — étaient revenus vers 2 h 15. Entre-temps, M. Gacianna avait prévenu son patron, qui se trouvait dans un bar du centre-ville avec sa femme.

«Je venais tout juste d'arriver dans mon restaurant, quand j'ai vu cinq hommes entrer brusquement, a dit M. Laradi. Ils faisaient du bruit et criaient qu'ils allaient fermer la place. Je leur ai demandé de descendre au sous-sol pour parler, puisqu'ils étaient venus s'expliquer. Mais ils n'ont rien voulu savoir et un coup au visage est parti. Quand ils ont compris que je n'avais pas l'intention de me laisser faire, ils sont partis.»

C'est alors que les policiers ont rappliqué. Une plainte pour voies de fait avait été déposée par les jeunes contre le propriétaire. M. Laradi a donc terminé la nuit en cellule.

«Je ne comprends pas l'attitude des policiers. Ils m'ont traité de mafioso et jeté dans un cachot sans même me demander ma version des faits. Je n'ai rencontré aucun sergent et signé aucune déposition. Est-ce une façon normale de traiter les gens?», a lancé M. Laradi, qui est retourné au poste hier après-midi, pour déposer une plainte contre les jeunes.

«Les choses n'en resteront pas là, a-t-il déclaré. Je vais aller rencontrer le directeur, pour lui faire part de mon mécontentement.»

Le chargé de relève du poste 25 a néanmoins soutenu que les policiers avaient suivi les procédures normales. Lorsqu'un individu fait l'objet d'une plainte au criminel, il est automatiquement amené au poste de police. Il est libéré sur promesse de comparaître en cour, a indiqué le sergent.

EN BREF

Coup de feu

■ Le bar Diana, situé au 1807 de la rue Sainte-Catherine ouest, a été la cible d'un coup de feu tiré vers 2 h dans la nuit de vendredi à samedi. La balle est passée à travers la vitrine du bar et a abouti dans le mur arrière. Une personne a reçu des éclats de plomb dans les cheveux. Aucun suspect n'a été appréhendé et la police ignore les motifs de cet incident.

Saisie d'un kilo de cocaïne

■ Cinq personnes ont été mises aux arrêts vendredi soir vers 22 h 15 pour la possession d'un kilo de cocaïne dont la valeur marchande est évaluée à \$750 000. La saisie de la drogue s'est effectuée en face du 5028 de la rue Cartier. Les personnes arrêtées sont quatre jeunes hommes, dont les âges varient de 23 à 32 ans, et une femme de 25 ans. Elles comparaitront sous des accusations

de trafic et de complot. Deux des individus arrêtés seront de plus accusés de possession d'armes, soit un stylo pistolet de calibre 22 et un couteau à cran d'arrêt.

La tête fracturée par le métro

■ Une jeune femme dont on ignore toujours l'identité a eu la tête fracturée par un wagon de métro vendredi vers 17 h 15, à la station Berri-UQAM. Elle est décédée sur le coup, selon les premières constatations de la police. Selon le témoignage de l'opérateur du métro, la victime, qui paraissait avoir environ 25 ans, s'est étirée la tête pour voir arriver le train et elle semblait avoir une démarche bizarre. Son corps a été projeté à environ trois mètres sur le quai, au milieu de la foule des usagers, dense à cette heure. La jeune femme ne portait aucun papier d'identité sur elle.

Miron: seul le vent pourrait sauver les cheminées

■ Si le vent ne souffle pas trop fort sur Montréal, les deux cheminées de la cimenterie Miron seront abattues cet après-midi, à 16 h.

L'événement sera diffusé en direct à la télévision par Quatre Seasons. On pourra aussi y assister depuis la rue Papineau, qui sera pour l'occasion fermée à la circulation entre les rues Crémazie et Émile-Journeault.

Une compagnie spécialisée en «tous genres de démolitions» fera exploser 100 livres de dynamite placée à la base de chacune des deux cheminées. L'opération, préparée depuis deux semaines, ne durera que quelques instants: deux minutes après la mise à feu, les deux tours qui se dressent depuis 20 ans dans le nord-est de la métropole auront disparu du paysage.

La police de la CUM s'attend à ce que 25 000 curieux assistent au dynamitage. Afin d'éviter les problèmes de circulation, la Ville leur suggère d'utiliser les transports en commun. Des autobus supplémentaires seront d'ailleurs ajoutés à la flotte dominicale habituelle du circuit 100, qui roule

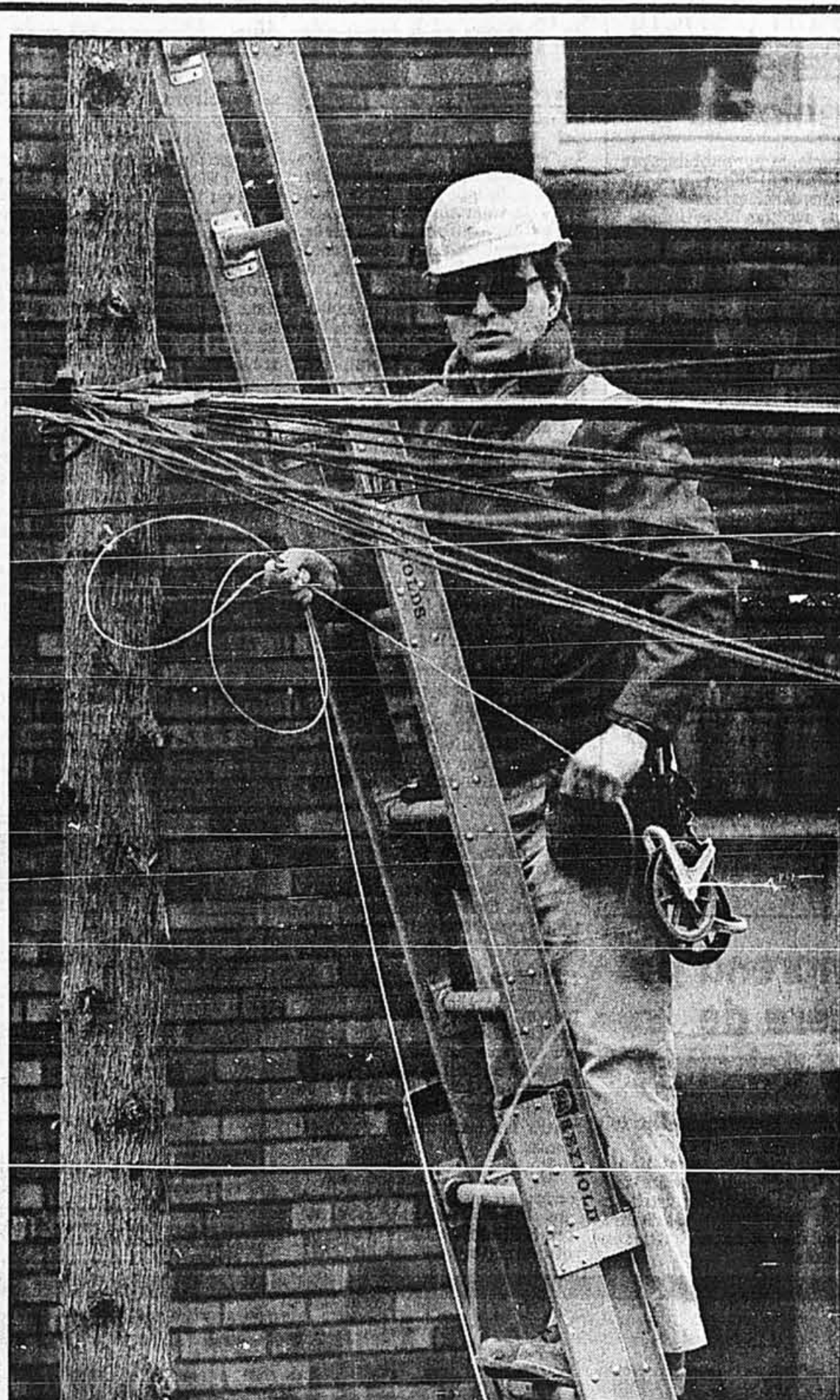
sur la voie de service de l'autoroute Métropolitaine, pour transporter les «spectateurs».

Compte tenu de la fermeture de la rue Papineau, les circuits d'autobus 45 et 10 seront détournés. Le premier empruntera l'avenue Christophe-Colomb entre Larry et Louvain, tandis que le second empruntera la rue des Érables, entre Jean-Talon et Villeray.

Autre conséquence du dynamitage des cheminées Miron sur le trafic montréalais, l'autoroute Métropolitaine sera fermée entre 15 h 45 et 16 h 15, dans les deux directions, entre les sorties Christophe-Colomb/Saint-Hubert et Saint-Michel.

Une fois que les deux tours de 410 et 367 pieds se seront écroulées, quelque 8 000 tonnes de débris joncheront le sol. Ces débris seront transportés par camion vers le site d'enfouissement sanitaire qui se trouve à quelques minutes de la cimenterie. Le tout sera terminé au bout de dix jours et de 750 voyages.

La démolition des deux tours Miron pourrait être compromise si le vent souffle à plus de 30 km/h, dans l'axe est-ouest.



François Pilon dans son échelle

PHOTOS ARMAND TROTIER, La Presse

François Pilon, l'homme qui installe... des cordes à linge

PAUL ROY

■ La tempête du 14 juillet 1987 avait fait «pire» qu'inonder des sous-sols. Elle avait sérieusement «déstabilisé» le poteau de corde à linge d'Hélène Mandeville, une résidente d'Outremont.

À tel point qu'il faisait peur, ce poteau chancelant, véritable épée de Damoclès. «On ne lui faisait plus confiance, raconte Mme Mandeville. On l'a fait jeter à terre.»

Et bientôt ce fut l'automne, puis l'hiver. Rue Dunlop, la vie s'écoulait, paisible mais triste.

«Parce que du linge séché sur une corde à linge, ça sent tellement meilleur, même avec la pollution, explique Mme Mandeville. Et en plus, dans la sècheuse, les salopettes d'enfants, ça fait gelling, gelang... Tandis que sur la corde...»

C'est dans une petite annonce du *Journal d'Outremont* que Mme Mandeville a trouvé la solution à son problème.

Cette solution avait pour nom «Corde à linge Montréal». Une très petite entreprise dont le pro-

priaire et unique employé, François Pilon, 32 ans, faisait jadis dans la cablodistribution.

«Je travaillais à contrat pour Câble TV et Vidéo-tron, dit-il. Et quand tu poses le câble, tu as toujours les cordes à linge dans ton chemin.»

Mais assez tôt, François s'est aperçu qu'il y avait un marché pour un poseur de cordes à linge: «Souvent, quand elles me voyaient dans mon échelle, des femmes me demandaient si je ne poserais pas leur corde à linge. J'avais l'expérience du travail d'échelle et j'étais capable de distinguer les fils du câble et du téléphone des fils électriques...»

Il a débuté à la fin de l'été 1986, à temps partiel d'abord. «Mais cette année, j'essaie à plein temps. La saison vient de débuter, fin mars.»

Pour y aller à fond, il fallait de la publicité. «Avec \$500, j'annonce dans 24 journaux de quartier pendant dix semaines. Je couvre toute l'île.»

François est même fier d'annoncer que dans l'édition de juillet prochain des Pages jaunes, on trouvera une section «Cordes à linge». «C'est pour moi, je suis le seul, ça fait 18 mois que j'es-saye d'avoir ça.»

Juste des femmes

Depuis quelques semaines, les appels entrent au rythme de 50 par semaine. Des demandes d'information mais aussi des nouveaux clients.

Comme Johanne Daigle, qui a vu l'annonce dans le magazine *Voix*, il y a quelques semaines. «J'avais demandé à mon propriétaire, il n'avait pas d'échelle...»

Le poteau était déjà là; un appel téléphonique et \$52 plus tard, elle commençait à étendre son linge sur une corde flambant neuve.

La clientèle de Corde à linge Montréal est presque exclusivement féminine. «Les femmes sont plus sensibles que les hommes à la différence entre du linge séché dans une sècheuse et du linge séché sur une corde», explique François Pilon.

Chez Mme Mandeville, il s'est d'abord rendu poser un poteau de cèdre en milieu de semaine. «Je ne pose que des poteaux de cèdre, souligne-t-il. Moins cher — \$225 pour un duplex —, ils ont la même espérance de vie que les poteaux de métal: entre 15 et 25 ans.»

Vendredi matin, après deux jours, le poteau de Mme Mandeville était assez solide dans sa base de ciment pour y appuyer une échelle. Vers 11 h, M. Pilon s'est donc amené dans son petit *quatre par quatre* rouge pour y installer quatre rutilantes cordes à linge.

Parce que le poteau, c'est la beauté de la chose, sera partagé par quatre voisins, deux de chaque côté de la rue. Une rue pour qui l'été s'annonce des plus colorés.



François Pilon montre à Hélène Mandeville où il ira installer la poulie de sa corde à linge.

\$20 000 de diamants «égarés» par les Postes

Presse canadienne QUÉBEC

■ Hugues Mallette ne se fera plus prendre avec la Poste prioritaire. Après que la Société canadienne des postes eut «égaré» un colis contenant trois diamants de plus de \$20 000, il s'est tout bonnement acheté un petit avion et il livre maintenant lui-même sa marchandise.

Les faits remontent au 28 juillet 1986. Diamantaire grossiste en bijouterie, Hugues Mallette, de Rimouski, se rend au bureau de poste pour faire parvenir trois diamants (totalisant 4,96 carats) à un évaluateur d'East-Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

Le commis du bureau de postes de Rimouski lui suggère le service Poste prioritaire, indiquant du même coup que le colis arriverait rapidement à Dartmouth, de façon sécuritaire. Le destinataire n'a jamais rien reçu, bien que le colis se soit rendu «au moins jusqu'à Halifax», a appris par la suite M. Mallette.

Un tel colis n'est pas assurable à la Société canadienne des postes. Tout au plus, une indemnité maximale de \$100 si l'on utilise un service spécial pour bijoux et pierres précieuses. Toutefois, M. Mallette peut toujours bénéficier d'une assurance privée, contre une prime annuelle de \$10 000.

Après avoir porté plainte au service de sécurité de la Société canadienne des postes et s'être aperçu que l'enquête n'aboutissait pas, M. Mallette a retenu les services d'un détective privé de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, d'un avocat de Rimouski et d'un avocat de Montréal. Jusqu'à ce jour, ces trois personnes lui ont réclamé des honoraires totalisant \$5 080 et les diamants ne sont toujours pas parvenus à destination. Il a également écrit à la députée-ministre de Rimouski et à un représentant de l'opposition pour leur faire part de ses déboires, mais personne n'a agi.

«Je veux savoir ce qui s'est passé. S'ils ont été volés, s'ils ont été égarés, s'ils ont été jetés. Je veux savoir», lance-t-il en cri d'alarme.

La loi constituant la Société canadienne des postes contient une clause ainsi libellée: «... ni Sa Majesté, ni le ministre, ni la Société n'encourent de responsabilité pour les pertes, retards ou erreurs de traitement subis par une chose qui a été postée.»

«Employés malhonnêtes»

L'enquête a permis d'apprendre qu'un ou deux employés malhonnêtes auraient pu subtiliser le colis. Un employé de la société d'État a mentionné qu'il se souvenait du colis en question, sur le bout d'une table, «mais il est probablement tombé accidentellement dans une poubelle qui se trouvait juste à côté.»

En tout et pour tout, la Société canadienne des postes a offert et fait parvenir un chèque de \$9,54 à M. Mallette, soit le montant de l'affranchissement.

Dans une lettre datée du 12 décembre 1986, la société d'État mentionne que l'envoi est «présumément perdu dans le courrier.»

«Dans les circonstances, nous croyons équitable de vous rembourser le montant de l'affranchissement payé», écrit M. Louis Drouin, du service à la clientèle, bureau de Québec.

Pourtant, le 11 mars suivant, le directeur des enquêtes à la Société canadienne des postes, M. A.V. Whitson, écrit textuellement: «Malheureusement, depuis cet incident, d'autres sont venus s'y greffer, ce qui nous indique que votre article et les autres ont été subtilisés par un ou des employés malhonnêtes.»

Finalement, le directeur de la sécurité pour l'Est du Canada à la Société des postes, M. Michel Isabelle, considère maintenant le dossier clos, à moins que des éléments nouveaux s'ajoutent ultérieurement. «Depuis six mois, aucun article n'a été rapporté perdu», précise M. Isabelle. Six mois auparavant, la société avait changé son personnel d'entretien.

«Je ne veux pas accuser personne, mais j'ai quand même perdu trois diamants qui valent \$20 740 au prix du gros, le double au prix de détail», mentionne M. Mallette.

Le diamantaire conserve encore l'espoir que la Société des postes lui rembourse ce qu'il a perdu dans le courrier. «J'ai l'impression qu'ils pensent que j'ai oublié, mais ce n'est pas le cas», soutient-il.

SAMEDI et DIMANCHE DE MIDI À 16 h

WEEK-END DU DROIT

10 AVOCATS RÉPONDENT GRATUITEMENT À VOS QUESTIONS.

COMPOSEZ LE 845-5151

EN COLLABORATION AVEC:

Le Canada accuse un déficit de \$1,5 milliard dans son commerce des véhicules

Presse Canadienne
OTTAWA

Statistique Canada a fait savoir, vendredi, que le Canada a accusé son premier déficit en six ans, l'an dernier, dans le commerce des véhicules et de leurs pièces.

Les importations se sont élevées à \$34,9 milliards, contre \$33,4 milliards pour les exportations, soit un déficit de \$1,5 milliard.

Le dernier déficit remontait à 1981, avec \$2,2 milliards. Les surplus ont atteint \$3 milliards en 1984 et \$243 millions en 1986.

Pour 1987, les importations ont baissé de \$282 millions par rapport à l'année précédente et les exportations ont diminué de \$2 milliards.

Dans son commerce automobile avec les États-Unis, son plus important partenaire, le Canada a enregistré un surplus de \$3,9 milliards, soit \$1,4 milliard de moins qu'en 1986.

Dans son commerce avec les autres pays, cependant, le déficit de l'an dernier s'est élevé à \$5,4 milliards, comparativement à un déficit de \$334 millions en 1986.

Statistique Canada a noté que la position du Canada dans

le commerce automobile s'est constamment détériorée au cours des dernières années, son surplus avec les États-Unis diminuant et son déficit avec les autres pays augmentant.

Oshawa

L'économiste Mike Miller, du WEFA Group, a expliqué que la fermeture plus prolongée que prévu de l'usine d'Oshawa de General Motors, l'an dernier, pour l'installation d'un nouvel équipement, pouvait avoir eu un impact, puisque cette usine compte pour 10 pour cent de la production canadienne.

Il y a aussi le fait que les usines étrangères au Canada ont augmenté leur production, l'an dernier, ajoutant ainsi au déficit parce qu'elles importent un grand nombre des pièces qu'elles utilisent.

Les statistiques montrent également que le Canada a importé un million de voitures l'an dernier, soit 6,6 pour cent de moins que l'année précédente.

De ce nombre, 63,3 pour cent provenaient des États-Unis, 26,1 pour cent du Japon, 2,7 pour cent de l'Allemagne de l'Ouest et 7,9 pour cent d'autres pays, dont la Corée du Sud.

Les ministres du Commerce des pays développés s'inquiètent de l'érosion des libertés de transiger

Presse Canadienne
ÎLE QUADRA, C.-B.

Les ministres du Commerce du Canada, du Japon, des États-Unis et de la Communauté économique européenne ont mis fin à leur rencontre, hier, dans un chic chalet de pêche de l'île Quadra, au nord-est de Vancouver.

Les quatre ministres ont exploré des avenues susceptibles de favoriser les négociations du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) qui se déroulent actuellement à Genève.

Une douzaine de personnes ont profité de l'occasion pour manifester paisiblement contre l'entente sur le libre-échange canado-américain.

Mme Sylvia Ostry, une haut fonctionnaire du ministère canadien du Commerce a rapporté que les ministres se sont préoccupés de l'érosion des libertés de transiger, la raison d'exister du GATT signé en 1948.

Les pourparlers de Genève, communément appelés «la ronde de l'Uruguay», parce qu'ils ont débuté dans ce pays, en 1986, devant l'utilisation croissante par plusieurs pays de mesures telles que subventions, tarifs et quotas pour mousser leur commerce.

Le secrétaire américain au Commerce, Clayton Yeutter, a déclaré au début de la réunion que les 96 membres du GATT s'étaient fixés un ambitieux programme de réformes à apporter à l'accord.

Plusieurs pays réclament de nouvelles règles, entre autres domaines, dans ceux des aliments, des investissements et des services tels que les transports et les assurances. Ces pays insistent aussi pour que le GATT ait plus de pouvoir pour régler les disputes entre les partenaires commerciaux.

M. Yeutter a précisé que le temps presse et des progrès concrets doivent survenir avant décembre prochain alors que les ministres de tous les pays du GATT

se réuniront à Montréal pour prendre connaissance des résultats des négociations de Genève.

«Il ne faut pas que ces négociations s'éternisent jusqu'en 1991, 1992 ou 1993», a dit M. Yeutter. Il a précisé que l'agriculture constitue la principale priorité du Canada et des États-Unis. On notera que c'est pour contrer les mesures protectionnistes américaines, dans le domaine agricole, entre autres choses, que le Canada a lancé l'idée du libre-échange entre les deux pays.

Mme Ostry est d'avis que les résultats des négociations du GATT influenceront l'avenir des relations commerciales multilatérales. Le Canada s'attend, par exemple, à ce que le GATT puisse mettre fin à la guerre du blé qui a fait s'effondrer les prix en-deçà des coûts de production. Le Canada doit depuis quelques années déboursier des milliards de dollars pour venir en aide aux fermiers de l'Ouest canadien.

Mais le Canada n'est pas sans pêché dans le domaine commercial. Le mois dernier, le GATT a décrété que le Canada avait manqué dans ses agissements. Le GATT a blâmé les provinces canadiennes qui fixent des prix plus élevés pour les vins, la bière et certains autres boissons alcool-

ques étrangères. Le GATT a aussi demandé au Canada de ne plus obliger les pêcheurs de la côte ouest à faire traiter le saumon et le hareng en Colombie-Britannique.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 88-04-16		GAGNANTS LOTS	
6/6	1	2579 550,90\$	
5/6 +	3	324 832,30\$	
5/6	241	3 092,10\$	
4/6	13 964	102,60\$	
3/6	262 795	10,00\$	
Ventes totales: 18 578 412,00\$		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 700 000,00\$	
Tirage du 88-04-16		GAGNANTS LOTS	
6/6	1	500 000,00\$	
5/6 +	1	57 254,00\$	
5/6	38	1004,40\$	
4/6	2 946	58,30\$	
3/6	47 730	5,00\$	
Ventes totales: 1 926 670,00\$		MISE-TÔT: 13 14 15 33	
No complémentaire: 15		GAGNANTS LOT 116 431,00\$	
No complémentaire: 38		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Lougheed ne comprend pas l'industrie forestière de s'opposer au libre-échange

Presse Canadienne
VANCOUVER

L'ancien premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, s'est demandé, vendredi, comment l'industrie forestière de la Colombie-Britannique ne pourrait pas approuver l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

S'adressant à quelque 400 délégués au congrès du Conseil des industries forestières, M. Lougheed a souligné qu'un traité de libre-échange rendrait plus difficile pour les Américains l'imposition d'autres droits compensatoires, comme dans le cas de l'industrie canadienne des pâtes et papier.

L'industrie forestière a déjà été frappée, au cours des deux dernières années, par des droits sur le bois d'oeuvre et les bardeaux de cèdre exportés aux États-Unis.

«S'il existe une industrie qui connaît la politique et les forces du protectionnisme américain, c'est bien votre industrie, a déclaré M. Lougheed. Vous avez dû vous y faire.»

L'ex-premier ministre a également critiqué la politique monétaire de la Banque du Canada, qui a permis au dollar canadien de s'élever au-dessus de 80 cents

américains pour la première fois en quatre ans.

Chaque cent d'augmentation, a noté M. Lougheed, coûte \$50 millions par année à l'industrie forestière de la Colombie-Britannique, qui dépend fortement des exportations.

Ottawa devra rembourser \$5,4 millions à 9 000 travailleurs

Presse Canadienne

Ottawa devra rembourser plus de \$5,4 millions à quelque 9 000 travailleurs de la construction, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, à la suite d'un jugement rendu par la Cour d'appel fédérale, au sujet des prestations d'assurance-chômage de ces derniers.

C'est ce qu'a indiqué hier, en conférence de presse, le secrétaire-général de la centrale syndicale, M. Michel Gauthier.

Depuis 1985, près de 9 000 plaintes ont été déposées par les travailleurs de la construction, affirmant qu'ils n'avaient pas à être pénalisés par la Commission de l'assurance-chômage qui déduisait leur paie de vacances de leurs prestations.

Selon M. Gauthier, ce montant pourrait doubler si les autres travailleurs de l'industrie de la construction, non affiliés à la CSN, contestent la réduction de leurs prestations.

Via Rail: en baisse

Presse Canadienne
OTTAWA

Via Rail a transporté moins de passagers en 1987 qu'en 1986 et ses revenus ont été moins élevés.

C'est ce que révèle le rapport annuel de la compagnie, rendu public vendredi.

Via Rail a transporté 5,86 millions de passagers, ce qui est 214 000 de moins que l'année précédente. Ses revenus, qui se sont élevés à \$197,5 millions en 1986, ont baissé à \$195 millions une année plus tard.

VISITEZ NOTRE SALON DE LA CUISINE 88 ET DE LA SALLE DE BAIN

+ DE 100 MODÈLES EN MONTRE

• CHÊNE • PIN • ÉRABLE • MÉLAMINE • CHÊNE BLANCHI • LAQUÉ • STRATIFIÉ • CERISIER

VENEZ VOIR VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX

ENTRÉE GRATUITE

FINANCEMENT 7.7% DISPONIBLE 1^{re} ANNÉE

ESTIMATION DISPONIBLE

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE

\$150 DE RABAIS DE RABAIS DE RABAIS

VENEZ CHERCHER VOTRE COUPON RABAIS AU SALON DE LA CUISINE

UN COUPON PAR CLIENT APPLICABLE SUR ACHAT MIN. DE \$2 000 DU PRIX RÉGULIER AU MOMENT DE L'ACHAT

HEURES D'OUVERTURE

Sam. 10 a.m. à 5 p.m.
Dim. 11 a.m. à 5 p.m.
Lun.-mar., merc. 9 a.m. à 7 p.m.
Jeu., ven. 9 a.m. à 8 p.m.

DEPUIS 1958

Métropolitain

Pas de service téléphonique le dimanche

Nous sommes ouverts le dimanche pour vous permettre de visiter notre salon! acceptons pas nous n'acceptons pas de commande le dimanche

482-0600

* NOTRE PRIX RÉGULIER EST PLUS BAS DU POURCENTAGE INDIQUÉ SUR L'ILLUSTRATION QUE LE PRIX INDIQUÉ SUR LA LISTE DE PRIX SUGGÉRÉS DU MANUFACTURIER.

NOTRE SALON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

4058 RUE JEAN-TALON OUEST

SERVICE DE RÉNOVATION ÉCONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC

PREMIÈRE QUALITÉ MÉTROPOLITAIN

PENTEURE ET NETTOYAGE

Nous n'offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface de bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent les planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. Profitez-en.

Turner étouffe tout germe de contestation

Tous les sujets controversés tels l'Accord constitutionnel ont été prestement expédiés

MARIO FONTAINE

John Turner et ses supporters ont parfaitement réussi, hier, à étouffer tout germe de contestation au congrès des libéraux fédéraux du Québec. Les questions controversées sur le lac Meech et le libre-échange ont en effet été prestement expédiées, tandis que M. Turner n'a commis aucun faux pas durant l'heure qu'il a passée à répondre aux questions des militants.

L'appel à l'unité lancé tant par Raymond Garneau que par M. Turner lui-même («tous solidaires, tous sur la même longueur d'onde») a donc été entendu par le millier de militants réunis pour le week-end au Palais des congrès de Montréal.

L'ancienne ministre Céline Hervieux-Payette a même retiré la résolution explosive qu'elle avait l'intention de présenter ce matin, et qui visait à rien moins que rouvrir et amender l'Accord du lac Meech avant de le promulguer. Un accord vilipendé par son ancien chef Pierre Elliott Trudeau, mais approuvé par M. Turner et la majorité de son caucus.

Mme Hervieux-Payette explique avoir fait marche arrière pour préserver l'unité du parti, et afin d'éviter des interprétations erronées de son geste et l'effet divisif que sa résolution aurait pu avoir. «Je veux faire la prochaine élection avec le Parti libéral», de dire l'ex-député de Mercier aux Communes.

La querelle entre les partisans du renouveau à la Turner et la «vieille garde» a donc fait long feu. Les dirigeants du PLC-Q étaient toute façon persuadés que les membres auraient battu la résolution, tandis que l'ancien député Dennis Dawson s'est dit «heureux de voir qu'on a pu éviter les conflits qui auraient déchiré les militants».

Autre problème délicat, le libre-échange aurait été susceptible, lui aussi, de provoquer des remous dans les troupes. Et de fait, une résolution pilotée par la députée d'Outremont, Lucie Pépín, blâmait indirectement la stratégie suivie depuis plusieurs mois par la direction du PLC dans ce dossier. Cette résolution demandait au parti de nuancer ses positions au sujet du libre-échange de façon «à conserver la possibilité, une fois au pouvoir, d'appliquer

un accord de libre-échange avec les États-Unis».

«Dans le moment nous sommes perçus comme un parti protectionniste, alors qu'on a toujours été favorable au principe du libre-échange», d'expliquer la députée, selon laquelle le Parti libéral doit clarifier son message.

Mais le lieutenant québécois de M. Turner, Raymond Garneau, veillait au grain. Et, en deux temps trois mouvements, il a réussi à faire adopter un amendement désamorçant complètement la résolution, et la replaçant tout à fait dans la ligne du parti.

Des questions gentilles

Ces deux écueils évités, il ne restait plus à M. Turner qu'à réaliser une bonne performance devant ses troupes pour remporter le tout. Ce qu'il fit. En une heure de questions et réponses, il n'a pas commis un seul impair, réussissant la plupart du temps à vulgariser les prises de positions de la formation sur des sujets aussi divers que les minorités visibles, les postes, la politique libérale envers Haïti ou Israël, etc.

Il faut dire que dans leur immense majorité, les questions des

militants étaient fort gentilles et très générales. Mais il s'en est tout de même trouvé quelques ardues dans le lot. Celle d'un anglo-québécois, par exemple, qui prétendait que ses compatriotes sont encore plus humiliés que ne l'a soutenu récemment le commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier, et craignait que l'entente du Lac Meech n'empire encore davantage leur situation.

L'accord de juin dernier reconnaît l'existence des deux langues officielles au Canada, devait lui répondre M. Turner, et garantit de plus les droits des minorités. Il n'y a rien dans cet accord, selon lui, qui dilue ces droits.

Il a par ailleurs savamment contourné une question sur l'avortement à grand renfort d'arguties juridiques, et traité par l'humour l'interrogation d'un militant sur son intention de déchirer l'accord du libre-échange. L'entente à 2 400 pages, je m'entraîne tous les jours pour pouvoir déchirer le document, devait lancer M. Turner, précisant que ce qu'il veut dire par là, c'est qu'il annulerait, abrogerait l'accord mais en respectant les six mois d'avis préalables qui sont prévus.



Le chef libéral John Turner a réussi à éviter de trébucher sur toutes les questions controversées hier au congrès du Parti libéral du Canada, section Québec, alors qu'il a agi comme un véritable maître de cérémonie.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Lesage, brillant maître d'oeuvre de la Révolution tranquille

PIERRE GRAVEL

On a exagéré en décrivant Jean Lesage comme le père de la Révolution tranquille. Il a, par contre, incontestablement mérité de passer à la postérité comme le brillant maître d'oeuvre de toute une série de réformes majeures qui auront fait passer le Québec directement du Moyen-Âge au XXe siècle.

C'est essentiellement ce qui se dégage d'un colloque consacré à l'ancien premier ministre libéral et qui réunissait des vieux compagnons d'armes du début des années soixante, des hauts fonctionnaires de cette époque et un certain nombre d'historiens, de politologues et d'étudiants qui se sont penchés sur ce premier chapitre de l'histoire du Québec d'aujourd'hui.

À vrai dire, l'image de Jean Lesage n'est pas sortie ternie mais passablement modifiée de cette rencontre de deux jours et demi qui s'est terminée hier soir à l'Université du Québec à Montréal.

Ainsi, par exemple, on a toujours pris pour acquis que l'ancien premier ministre s'était opposé longtemps au projet de nationalisation des compagnies privées d'électricité, au milieu des années soixante. Il avait, disait-on, avant de s'y résigner, succombé à un douloureux «tordage de bras» lors d'une célèbre réunion de son conseil des ministres au Lac-à-l'Épaulé.

Plusieurs des témoignages entendus hier tendent à démontrer qu'au contraire, Jean Lesage croyait intimement à la réalisation de ce projet. Ses réticences provenaient surtout de la difficulté de convaincre les contribuables québécois de son bien-fondé et les financiers américains de son caractère inoffensif sur le plan de l'idéologie politique. Un des ses principaux alliés de l'époque, et représentant officieux dans les milieux financiers, l'avocat Claude Ducharme a révélé hier avoir appris de la bouche même de Jean Lesage que les bailleurs de fonds américains étaient prêts à fournir les capitaux nécessaires à la nationalisation à condition d'obtenir au préalable l'assurance que le gouvernement pouvait compter sur un appui massif de la population à ce projet.

Même genre de nuances en ce qui a trait à la modernisation du code du travail et à l'attribution du droit de grève aux syndiqués de la Fonction publique. On a toujours allégrement imputé à la



Jean Lesage en 1960

Révolution tranquille le mérite d'avoir provoqué un regain de vitalité du monde syndical et à Jean Lesage d'avoir généreusement — mais non sans avoir surmonté une profonde répulsion — accordé un droit de vote presque sans limite à l'ensemble des fonctionnaires. Les témoignages de l'ex-leader syndical, Jean Gérin-Lajoie, et celui du président de la CSN à cette époque, le sénateur Jean Marchand, ont mis une sourdine à cette interprétation.

Selon, M. Gérin-Lajoie, le taux de syndicalisation des travailleurs du secteur privé n'a guère augmenté au moment de la Révolution tranquille par rapport à celui qu'il avait déjà atteint sous le règne de Maurice Duplessis. Quant à M. Marchand, il a rappelé que c'est après plusieurs douloureuses remises en question qu'un nouveau code du travail, comportant certaines améliorations mineures par rapport à la situation antérieure, a finalement été adopté par le gouvernement Lesage. Pour ce qui est du droit de grève dans la Fonction publique, le premier ministre s'y serait résigné avec l'arrière-pensée d'en restreindre l'usage à un strict minimum grâce à un recours systématique aux procédures d'injonctions judiciaires.

Dans l'ensemble, les participants à ce colloque sur Jean Lesage ont été d'accord pour souligner que c'est son prédécesseur, Georges-Émile Lapalme, qui a eu le mérite de définir les grands axes de la future Révolution tranquille et de jeter les bases d'un programme électoral réformiste que Jean Lesage aura eu ensuite l'habileté et le courage de réaliser plus ou moins complètement.

Le PLC-Q veut des représailles contre les pluies acides

MARIE TISON de la Presse Canadienne

Les libéraux fédéraux du Québec veulent répliquer à l'inaction de Washington concernant les pluies acides en diminuant les engagements militaires du Canada vis-à-vis des États-Unis.

Les délégués ont adopté des positions extrêmement fermes en ce qui concerne notamment l'énergie nucléaire et, surtout, les pluies acides.

Ils ont résolu à l'unanimité de faire porter devant les tribunaux les réclamations du Canada pour obtenir compensation de la part des États-Unis pour les dommages reliés aux pluies acides.

Ils ont également résolu de réparer les dommages causés par les pluies acides en allant chercher les sommes nécessaires à même les fonds prévus par le Canada pour le respect de ses engagements militaires avec les États-Unis.

L'adoption de cette résolution ne s'est cependant pas faite sans mal.



Non à la réforme de l'aide sociale

Près de 3000 personnes ont manifesté hier sous la neige et la pluie devant l'Assemblée nationale afin de protester contre le projet de réforme de l'aide sociale du ministre Pierre Paradis. Les manifestants ont exigé le retrait pur et simple du projet de réforme de l'aide sociale telle que préconisée par le ministre du Travail et de la Sécurité du revenu.

PHOTO LASER CP

50% DE RABAIS

PAR LES FABRICANTS DE **POSTUREPÉDIC**

Ens. 39" 299\$ Ens. «Queen» 499\$
Ens. 54" 399\$ Ens. «King» 699\$

POSTURE SUPREME

SIMMONS Beautyrest

CHIROPÉDIQUE 12 MOIS GARANTIE 20 ANS SANS INTÉRÊT

Ens. 39" 29\$ / mois ou 348\$
Ens. 54" 39\$ / mois ou 468\$
Ens. «Queen» 49\$ / mois ou 588\$
Ens. «King» 59\$ / mois ou 708\$

MATELAS à partir de 75\$

PIERREFONDS 620-7155
15634, boul. Gouin ouest
CHÂTEAUGUAY 691-4240
175, boul. St-Jean-Baptiste
MONTRÉAL 388-9077
1446, rue Fleury est
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 643-2667
8290, boul. Gouin est

ORTHOPÉDIQUE SEVILLE

Garantie 10 ANS
Ens. 39" 199,99\$
Ens. 54" 269,99\$
Ens. «Queen» 349,99\$

Matelas BONHEUR

SPÉCIALISTE DU CONFORT

Le retrait de l'OTAN est remis à plus tard au NPD

Presse Canadienne OTTAWA

YOGA

POUR DÉTENTE ET SANTÉ

Cours spéciaux pour débutants

2½ semaines à compter du 25 avril

279-3545

SIVANANDA YOGA CENTRE VEDANTA

Le conseil fédéral du Nouveau parti démocratique a décidé hier que ce n'est qu'après un premier mandat que le retrait du Canada de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord proné par le parti serait appliqué.

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent refuse d'admettre que cette décision constitue un repli visant à amadouer l'électorat en prévision des élections qui devraient avoir lieu à l'automne.

villas lomas Le Club

VACANCES "TIME SHARING"

PLANIFIEZ DÈS MAINTENANT VOS VACANCES D'ÉTÉ 88

DEVENEZ MEMBRE, VOUS AUSSI, DU CLUB PRIVÉ «VILLAS LOMAS» À ACAPULCO

et profitez de notre spécial **ACAPULCO**

1 semaine, chambre standard + 1 billet d'avion.

GELEZ L'INFLATION

à partir de 150\$ U.S./sem. pour 10 ans minimum.

Diane Deblois 386-8846
345, boul. Chomedey, Chomedey, Laval TRANS-ACTION IMM. M.S.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS DIFFÉRENTES OPTIONS DE CONDO SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs, la langue bien pendue, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. La source de la chronique est identifiée chaque semaine en fin de texte.

Combustible ou carburant?

Une question qui peut gêner quand on aborde le domaine du diesel, est celle de savoir quel est le sens exact des mots **combustible** et **carburant**. Cette question se pose plus précisément comme suit: le mot carburant, qui est utilisé dans le contexte du moteur à explosion, peut-il l'être également dans celui du moteur diesel?

Il existe sur ce sujet deux positions bien distinctes.

D'une part, on veut réserver le mot carburant aux moteurs où il y a effectivement **carburant**, c'est-à-dire mélange préalable du carburant et du comburant (air). «Préalable» signifie ici que le mélange doit être prêt au début du temps de compression (ainsi, il peut y avoir carburant sans carburant: dans les moteurs à injection d'essence, où le carburant est injecté directement dans le cylindre pendant le temps d'admission, on dit qu'il y a carburant interne).

Sans entrer dans les détails, disons que la carburation est effectivement un phénomène

propre aux **moteurs à explosion** (qu'ils soient à carburant ou à injection) et que, selon cette argumentation, le mot carburant doit désigner exclusivement les distillats légers qu'on y emploie.

À l'appui de cette vue, signalons que les dictionnaires généraux (Petit Larousse, Petit Robert) associent carburant plutôt au moteur à explosion (dispositif d'allumage, mélange détonnant). Les ouvrages techniques (tout en laissant entendre que tout carburant est aussi un **combustible** tendent aussi à réserver le carburant aux moteurs à explosion.

D'autre part, on veut étendre le sens du mot carburant à tout combustible servant à produire directement une force motrice et non simplement de la chaleur.

Les arguments qui soutiennent cette vue, chose quelque peu étonnante, sont tirés de l'article «carburant» de trois grandes encyclopédies.

Source: Secretariat, d'État, L'Actualité terminologique, janvier 1983, par Claude Bédard

PAREMENTS, FENÊTRES, TOITURE

QUALITÉ, DURABILITÉ ET SERVICE

ALUMINIUM ET VINYLE DE PREMIÈRE QUALITÉ À PRIX SPÉCIAL

Aluminium: vinyle et bois de première qualité

Fenêtres: coulissantes, en baie et en saillie, à battants ou à guillotine.

Portes: acier, aluminium, d'entrée et de garage.

Parements: vinyle, aluminium et acier, avec isolant

Toiture: bardeaux, métal, goudron et pierre

★ Nous faisons tous les genres de travaux commerciaux et industriels
★ Nous faisons des ajouts, rallonges et la finition complète de sous-sols

«Achetez avec confiance et économisez comme des milliers de clients qui ont fait affaire avec les experts en rénovation.»

DAYMAR RENOVATION CANADA INC.

MONTRÉAL: 739-7250, 739-9718, 739-8236

Les Brigades Rouges abattent un sénateur

Une Japonaise serait impliquée dans un autre attentat commis jeudi soir à Naples

AFP et Reuter
ROME

Un sénateur démocrate-chrétien, Roberto Ruffilli, proche collaborateur du nouveau président du Conseil italien Ciriaco de Mita, a été abattu hier soir à Forlì, près de Bologne (nord de l'Italie), par les Brigades Rouges qui ont revendiqué l'assassinat en le qualifiant de coup porté « au cœur de l'Etat », a-t-on appris de source policière.

M. Ruffilli, 51 ans, a été retrouvé mort, tué d'une balle dans la nuque à son domicile de Forlì. La police avait été alertée par la rédaction de Bologne du quotidien romain La Repubblica qui venait de recevoir un appel d'un interlocuteur anonyme affirmant : « Nous avons exécuté le sénateur Ruffilli à Forlì. Attaque au cœur de l'Etat. Brigades Rouges pour la construction du Parti communiste combattant ».

La revendication a été jugée aussitôt crédible par les enquê-

teurs qui relèvent que les BR ont presque toujours revendiqué dans le passé les assassinats de personnalités politiques ou de hauts fonctionnaires de l'Etat italien dans des messages très courts téléphonés aux agences de presse ou aux journaux italiens.

Par ailleurs, l'attentat anti-américain de jeudi soir devant le centre de loisirs de l'USO (United States Organization) à Naples, qui a fait cinq morts, a été commis par un commando de deux et peut-être trois personnes, a annoncé hier la police.

Fusako Shigenobu, ancienne dirigeante de l'Armée rouge japonaise, a été identifiée hier soir par la police comme membre du commando auteur de l'attentat à la voiture piégée.

Selon un dirigeant de la Digos — police anti-terrorisme — de Naples, la Japonaise aurait téléphoné à plusieurs reprises à Junzo Okudaira, contre qui un mandat d'arrêt international a été lancé vendredi soir.

Un témoin a affirmé aux en-



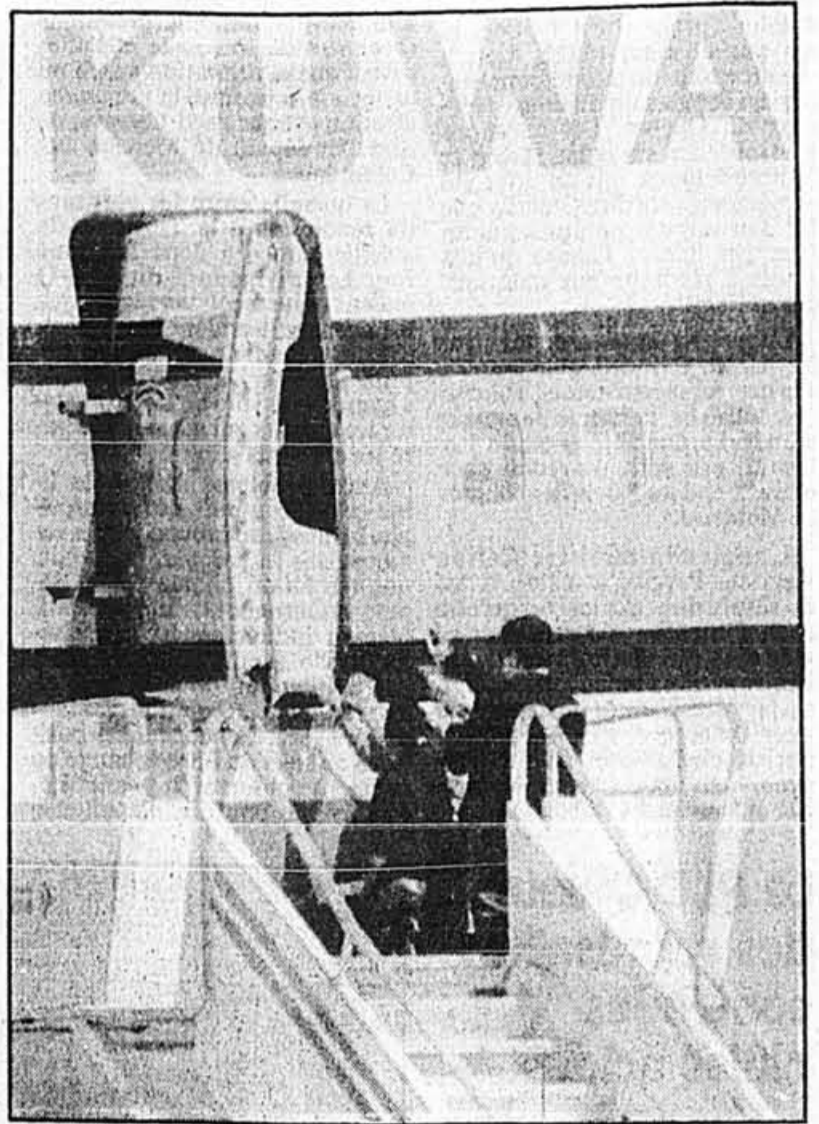
Fusako Shigenobu PHOTO AP

quêteurs avoir vu Fusako Shigenobu, 43 ans, en compagnie d'Okudaira sur une place de Naples ces jours derniers.

Un troisième membre du commando est toujours recherché. Un portrait-robot a été diffusé par les enquêteurs mais l'homme n'a pas été identifié formellement. Toutefois, un policier qui se trouvait à proximité du club de l'USO l'avait remarqué en raison de son comportement étrange et a pu en donner une description assez précise. Selon ce policier, l'homme pourrait être originaire d'Afrique du nord ou du Proche-Orient.

Entretemps, les funérailles des quatre victimes italiennes de l'attentat se sont déroulées hier. Les funérailles d'Antonio Gaezza, marchand ambulant de 62 ans, ont été célébrées dans une église de Naples par l'archevêque Michele Giordano en présence de représentants du consulat des Etats-Unis et de membres du gouvernement italien.

Les trois autres victimes italiennes ont été inhumées dans l'intimité. L'attentat a aussi causé la mort d'une Américaine sous-officier.



Comme s'ils imploraient la clémence des démons de la piraterie aérienne, les trois journalistes autorisés à s'approcher des terroristes tendent leurs micros pour recueillir les propos des pirates.

Les pirates veulent décoller d'Alger

AFP, UPI et Reuter
ALGER

Les pirates de l'air du Boeing des Kuwait Airways détourné, à bord duquel étaient toujours retenus 31 otages, ont réclamé hier à l'aéroport d'Alger le plein de kérosène « pour pouvoir décoller », dans une déclaration lue à trois journalistes montés sur la passerelle de l'appareil.

« Nous demandons à nos frères algériens d'approvisionner l'avion en kérosène pour pouvoir décoller car nous réglerons nos comptes avec le Koweït ailleurs », ont-ils affirmé dans cette déclaration lue devant un représentant de Radio-Alger, un du New York Times et un autre de l'Agence France-Presse.

Un médiateur algérien est ensuite monté dans l'avion, pour un nouveau contact d'une demi-heure avec les pirates.

« Nous ne voulons pas commettre de massacre en Algérie-soeur dont les autorités nous ont accueillis et ont tenté de régler le problème de manière à satisfaire tout le monde », ont dit les pirates en affirmant que « le Koweït doit savoir que nous ne craignons pas la mort et que la lutte ne finira pas tant qu'il n'aura pas changé son orientation américaine et libéré les frères détenus ». « Sinon ce sera le massacre », ont-ils averti au 12^{ème} jour du détournement.

Le commando réclame la libération de 17 extrémistes chiites pro-iraniens condamnés en 1984 au Koweït pour une série d'attentats commis dans l'Emirat en 1983, notamment contre les ambassades des Etats-Unis et de France.

A Koweït, le ministre d'Etat aux affaires du conseil des ministres, M. Rached al-Rached, a pour sa part réaffirmé hier l'attachement de son pays à sa position de « prince » sur le détournement

de l'avion et soutient la poursuite des efforts pour un dénouement « pacifique » de cette affaire.

Par ailleurs, selon les spécialistes français de la lutte antiterroriste, les pirates de l'air ont bel et bien été ravitaillés en armes sur l'aéroport iranien de Mashhad. Téhéran a démenti à plusieurs reprises toute implication dans le détournement.

D'autre part, contrairement à une information diffusée par le journal koweïtien Al-Qabas, Imad Mugniyeh, un chite libanais considéré comme l'un des responsables du détournement en 1985 d'un Boeing de la compagnie américaine TWA à Beyrouth, ne serait pas à bord de l'avion de la Kuwait Airways, selon un haut responsable chite proche du Hezbollah (Parti de Dieu) au Liban.

Initialement, les pirates étaient au nombre de trois, armés de deux pistolets, estiment les spécialistes français de la lutte antiterroriste. C'est à Mashhad qu'ils ont reçu le renfort de quatre hommes qui ont fait monter à bord quatre containers d'un poids total de 100 kg, avec plusieurs pistolets-mitrailleurs, des grenades, des explosifs et vraisemblablement du matériel de transmission haut de gamme, ont ajouté ces spécialistes.

A Beyrouth, des sources musulmanes et pro-syriennes ont affirmé hier que le détournement du Boeing koweïtien a bloqué l'exécution d'un accord conclu pour la libération de trois otages français détenus au Liban par des extrémistes chiites.

L'accord, mis au point après des mois de laborieuses négociations franco-iraniennes, stipulait initialement que les otages, les diplomates Marcel Fontaine et Marcel Carton ainsi que le journaliste Jean-Paul Kauffmann, seraient libérés le 11 avril.

DEPECHE

NICARAGUA

Reprise des négociations
■ De nouvelles et difficiles négociations ont repris hier à Managua pour tenter de mettre fin à la sanglante guerre civile qui oppose depuis sept ans au Nicaragua le régime sandiniste aux rebelles de la *contra* appuyés par les Etats-Unis. La Résistance nicaraguayenne (RN), organisation politique de la *contra*, et le gouvernement de Managua doivent compléter et élargir un accord de cessez-le-feu conclu le 23 mars dernier. Les négociations techniques qui ont eu lieu depuis cette date ont notamment buté sur la question des « enclaves » du territoire nicaraguayen où les rebelles sont appelés à se regrouper pendant l'arrêt des hostilités.

PAKISTAN

L'incendie continue
■ L'incendie qui s'est rallumé vendredi dans le dépôt de munitions d'Orji, à Rawalpindi, où au moins cent personnes avaient été tuées et plus de mille autres blessées dimanche dernier, continuait hier tandis que les autorités faisaient évacuer plusieurs quartiers et conseillaient aux écoles de fermer et

à la population de rester chez elle.

MOZAMBIQUE

35 soldats tués
■ Les rebelles de la Renamo ont annoncé hier avoir tué 35 soldats au cours d'une embuscade contre un train et avoir pris le contrôle d'une caserne de l'armée lors de deux attaques menées vendredi dans le nord du Mozambique et au nord-ouest de Maputo.

ÉTATS-UNIS

Terroriste japonais détenu
■ Un juge de Newark (New Jersey) a ordonné vendredi le maintien en détention de Yu Kikumura, membre présumé de l'Armée Rouge japonaise arrêté mardi dans cet Etat et dans la voiture duquel trois bombes très perfectionnées ont été trouvées. Le juge a estimé que Yu Kikumura, 35 ans, recherché au Japon où il est suspecté d'appartenir à l'Armée Rouge, risquait de s'enfuir s'il était libéré sous caution. Le terroriste présumé a été formellement accusé jeudi d'être entré aux Etats-Unis avec un faux visa et des armes prohibées.

Les dirigeants chinois donnent leur appui à Corazon Aquino

AFP et Reuter
PÉKIN

La présidente philippine Corazon Aquino a achevé hier une visite de trois jours en Chine qui s'est conclue par un accord entre les deux parties, Pékin exprimant son soutien sans réserve au gouvernement de Manille qui a, de son côté, réaffirmé son adhésion à la politique d'« une seule Chine », celle du régime communiste.

Il n'y a là rien de très nouveau, mais le fait que ces choses aient été dites au plus haut niveau dans l'enceinte du Palais du Peuple de Pékin, aura permis de dissiper certains malentendus et de consolider les relations bilatérales, estiment les observateurs.

Saluée par les dirigeants chinois pour la manière dont elle conduit les affaires de son pays, Mme Aquino n'a pas été en reste et a présenté M. Deng Xiaoping, l'homme fort de la Chine, qu'elle a rencontré hier matin, comme « l'un des plus grands personnages de ce siècle ».

Accueillant la présidente des Philippines, M. Deng a de son côté fait part à Mme Aquino de sa « confiance en son succès complet ». Un tel satisfecit, déjà exprimé la veille par le premier ministre Li Peng, aura été jugé doublement précieux par la présidente, à la fois face à l'insurrection communiste dans l'archipel et aux militaires d'extrême-droite, dont les menaces ont plané sur la premiè-



La présidente des Philippines, Corazon Aquino, accueillie par Deng Xiaoping. PHOTO REUTERS

re sortie de Mme Aquino de son pays depuis 17 mois.

Il y a de nombreuses années que Pékin n'aide plus l'insurrection communiste philippine, d'inspiration maoïste à ses origines en 1969. Mais l'affirmation publique du soutien des dirigeants chinois à Mme Aquino ne peut que servir la politique de Manille dans son souci de diversifier ses relations diplomatiques trop exclusivement orientées vers Washington.

Pour sa part, Mme Aquino a accordé aux dirigeants chinois la sa-

tisfaction qu'ils attendaient en déclarant, au cours du dîner offert vendredi en son honneur par le nouveau président de la république chinoise, M. Yang Shangkun, que les Philippines adhèrent à la politique d'« une seule Chine », représentée par Pékin.

Mme Aquino s'est par ailleurs félicitée hier de l'arrestation, la veille à Manille, de huit représentants de la marine philippine, soupçonnés d'avoir aidé l'ex-colonel Gregorio Honasan à s'évader de son bateau-prison le 2 avril dernier.

Conflit Iran-Irak: nouvel épisode sanglant de la guerre des villes

AFP et Reuter
BAGDAD

L'artillerie iranienne a pilonné hier plusieurs villes et localités frontalières irakiennes, selon un communiqué militaire iranien, cité par Radio-Téhéran.

L'artillerie de l'armée iranienne a pilonné, en « représailles » aux attaques irakiennes, « des objectifs économiques et militaires » des villes de Sulaimaniyah, Qala Diza, Khanaqin, Dukan (nord-est), Bannmil, Naftkhaneh, Badreh (est), Bassorah et Ali-Gharbi (sud-sud), infligeant d'importants dégâts, selon le communiqué.

Un communiqué militaire irakien émis à Bagdad a confirmé ces bombardements en indiquant que plusieurs civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués.

La « guerre des villes » a connu une intensification hier: l'Iran a fait état du tir de deux missiles contre Bagdad et de raids aériens dans la matinée contre la ville de Baquba, près de Bagdad, ainsi que de plusieurs cités kurdes dans le nord de l'Irak. Bagdad, de son côté, a fait état du tir de six missiles hier contre Téhéran, Ispahan (centre) et Qom (sud de Téhéran).

Dernier galop électoral en France

Agence France-Presse
PARIS

A une semaine du premier tour de l'élection présidentielle française, tous les sondages donnent le président de la république sortant, le socialiste François Mitterrand, et son premier ministre, le conservateur Jacques Chirac, gagnants: ils devraient donc se retrouver seuls en course pour un second tour, où la victoire du premier a semblé la semaine dernière pour la première fois moins assurée.

Face aux attaques tous azimuts de M. Chirac, M. Mitterrand a donné un coup de fouet à sa campagne et procédé à une vigoureuse reprise en main de ses troupes. Le président a demandé au parti socialiste « de ne pas relâcher la cadence et d'y aller », déci-

dant pour sa part de se montrer plus présent sur le terrain et d'ajouter notamment un meeting public à Strasbourg à son programme pour le deuxième tour (8 mai).

Le président considère en effet, malgré sa confortable avance dans les sondages, que « ce n'est pas gagné »: selon les dernières enquêtes d'opinion de la campagne — elles sont interdites la semaine précédant le scrutin —, sa cote s'effrite un peu à 36-37 p. cent des intentions de vote au premier tour le 24 avril, contre 21 à 23 p. cent à M. Chirac, et 16-17 p. cent au centriste M. Raymond Barre en légère remontée.

Dans tous les cas M. Mitterrand est donné gagnant au second tour — réservé aux deux candidats —, quel que soit son adversaire, mais avec une marge qui se rétrécit: 52 à

55,5 p. cent selon les sondages contre 48 à 44,5 p. cent à M. Chirac.

Nombre de commentateurs avaient souligné « la molle béatitude » dans laquelle semblaient planer les socialistes après la publication de la « Lettre à tous les Français », projet présidentiel de leur candidat.

Le premier ministre n'a pas manqué tout au long de la semaine de s'engouffrer dans cette brèche large ouverte attaquant le président sur tous les fronts: dénonçant un jour le caractère « on-doyant » des idées du président en matière de défense nationale, martelant jour après jour son « immobilisme » et le « flou » de son projet. M. Chirac ne s'est pas privé non plus de suivre M. Mitterrand sur le terrain de l'immigration.

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



Plusieurs ministres des deux paliers de gouvernement rehausseront de leur présence le lancement de la levée de fonds

1988-1993 du Musée des beaux-arts de Montréal demain à 11 h. **Flora MacDonald**, ministre des Communications et **Bernard Valcourt**, ministre d'Etat aux Petites entreprises, au Tourisme, aux Affaires indiennes et du Nord canadien représenteront le gouvernement fédéral, tandis que **Lise Bacon**, vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec, **Gil Rémillard**, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, et **Michel Gratton**, ministre du Tourisme, représenteront le Québec. **Bernard Lamarre**, président du musée, a également annoncé que **Paul Desmarais**, président du Conseil et chef de la direction de Power Corporation, assume la présidence d'honneur de cette campagne.

L'infirmière **Heidi Lein** parlera des maladies transmises sexuellement lors d'une séance d'information présentée demain à 18 h 30, au YWCA. Pour informations: **Jacinthe Gauvin**, au 866-9941, poste 38.

W.R.C. Tresham, président de Ogilvy, et **Kim Ironmonger**, présidente de Valenciennes, présideront à l'inauguration du Salon de la mariée Valenciennes dans les locaux du magasin Ogilvy demain à 19 h.

Un combo-jazz, sous la direction de **Simon Stone**, et un orchestre de musique de danse sous la direction de **Léon Bernier**, participeront à un concert demain à 20 h, à la salle Claude-Champagne, sous l'égide de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Pour informations: 343-6479.

Les belles voitures d'autrefois seront à l'honneur au complexe Desjardins, du 18 au 22 avril. On pourra y voir les voitures anciennes de **Serge Boissonneau**, des photos des fonds de photographie Conrad-Poirier et Lamothe.

Hélène Brodeur-Tremblay est la lauréate du prix Mair Verthuy qui lui sera remis demain à 17 h, à l'institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia.



Centre Immaculée Conception

Un défi pour Jacques Maltais

La présidence de la campagne de financement du centre Immaculée-Conception a été confiée à Jacques Maltais (à droite), président et chef de la direction, de Métro Richelieu Inc., et le R.P. Marcel de la Sablonnière lui a fixé un objectif de \$350 000. La campagne de financement se déroulera du 20 avril au 5 mai.

les dessins de **Yvon Larochelle**, les anciennes plaques d'immatriculation de la boutique **Les beaux objets plus**, et les toilettes d'autrefois de l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve.

Alain Absire, auteur de *L'Égal de Dieu*, roman publié chez Calmann-Lévy qui lui a permis de gagner le Prix Fémina 1987, sera à Montréal du 18 au 24 avril.

Wolf Peter Bree, créateur et designer des articles en cuir naturel Bree, sera chez Ogilvy, mardi dans le cadre d'une tournée nord-américaine de quatre semaines.

César Ritz, qui a donné son nom à l'hôtel Ritz-Carlton, ressuscitera le temps d'un petit déjeuner mardi à 8 h 30, à la cour des Palmiers de l'hôtel. On sait que cette vénérable institution de la rue Sherbrooke célèbre cette année son 75^e anniversaire.

Jean Gaulin, président d'Ultram Canada, sera le conférencier lors du déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal mardi à midi, à l'hôtel Le Méridien. Pour informations: 288-9090.

Uriel Luft et **Alain Paré**, respectivement président et vice-président et directeur général de Cinars 88, présideront au lancement officiel de ce qui s'avère le seul vrai marché international des arts de la scène mardi à 16 h, à la place des Arts.

Corinne Smyth, responsable de l'autofinancement de l'organisme Le garde-manger pour tous Inc., invite la population à visiter les lieux mardi à 16 h, au 2515, rue Delisle. Cet organisme nourrit 3 000 personnes par mois.

Me Mireille Goulet, avocate, **Pierre Simard**, consultant en marketing, **Claude Thériault**, assureur-vie, et **Me Sylvie Tremblay**, notaire, sont parmi les conférenciers qui participeront au prochain séminaire de la Cor-

poration des bibliothécaires professionnels du Québec vendredi à 9 h, au Nouvel Hôtel de Montréal. Pour informations: 845-3327.

Le pianiste **Henri Brassard** accompagnera l'orchestre I Musici de Montréal dans le cadre d'un concert-bénéfice qui sera présenté le samedi 30 avril, à 20 h, à la salle Claude-Champagne, au profit de la Fondation Vincent-d'Indy. Pour renseignements: 733-2083.

Alex K. Paterson est président honoraire de la campagne de souscription de la Fondation des gens des Cantons de l'Est, dont l'objectif a été fixé à \$40 000. Pour renseignements: **William Floch**, au (819) 822-3314.

Thierry Braut, vice-président

et directeur de l'exploitation de l'aluminerie de Bécancour, et **Pierre Clouâtre**, directeur général de la Société du parc industriel du centre du Québec, ont accepté de faire partie du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

Le Théâtre La Marelle effectuera jusqu'au 9 mai, une tournée européenne qui l'aura conduit en France et en Belgique, sous la direction technique de **Sylvie Galarneau**.

Le romancier **Jean Côté** vient de publier aux Éditions Syverin son *Guide nautique*, un volume de 304 pages abondamment illustré et évidemment consacré exclusivement au nautisme.

Jacques Lefebvre, vice-président du Conseil des arts du Canada, présidera la remise du Prix

commémoratif Izaak Walton Killam mercredi à 11 h, à l'hôtel Le Méridien.

Ludmila Chiriaeff et la Société de la Place des Arts dévoileront lors d'une conférence de presse mercredi à midi, un événement spectaculaire qui aura lieu à la Place des Arts au cours de la saison prochaine.

La librairie Hermes marquera le 10^e anniversaire de la Société des écrivains de la Mauricie en accueillant les auteurs **Réjean Bonenfant**, **Jocelyne Felix**, **Louis Jacob**, **Alphonse Piché** et **Négovan Rajic** mercredi à 15 h. Pour renseignements: 274-3669. À 21 h, en soirée, le groupe sera l'invité de **Janou Saint-Denis** au 1021, rue de Bleury. Pour informations: 397-1222.

A MARDI

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Gracieuseté de la Corporation et du Salon des métiers d'arts du Québec

La chanteuse **Nanette Workman** a causé beaucoup plus de difficultés que prévu aux habitués de cette chronique puisque le nombre de participants a été limité à quelque 220, avec un taux de bonnes réponses oscillant autour de 70,0 p. cent. Parmi ces bonnes réponses, l'ami **Gilles Toupin**, chef des pages internationales à *La Presse*, a tiré les noms de quatre finalistes: **Hélène Bossé**, de Montréal, **Monique Côté**, de Repentigny, **Céline Charette**, de Saint-Lambert, et **Yolande Paquette**, de Saint-Sauveur-des-Monts. Ces personnes sont admissibles au tirage d'un bon d'achats de \$200, gracieuseté de la Corporation et du Salon des métiers d'art du Québec, ainsi que de *La Presse*. Le prochain tirage aura lieu le 29 avril. Les participants peuvent tenter leur chance aussi souvent qu'ils le veulent, mais chaque enveloppe ne peut contenir plus de cinq bulletins. Et faites vite; il arrive fréquemment qu'une centaine de lettres nous parviennent après le tirage.



La personnalité-mystère de cette semaine est facile à identifier. Ce comédien a choisi de rester dans l'ombre depuis quelques années, tant au théâtre qu'à la télévision. Si vous reconnaissez cette personne, écrivez à TÊTES D'AFFICHE, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9, en joignant la date de parution.

Montréalités

Les partis politiques municipaux sont moins riches



MARIANE FAURBEAU

L'année qui suit les élections n'est jamais celle qui gonfle les coffres des partis politiques. Pour le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) et le Parti civique, l'année 1987 qui a suivi les élections municipales, a entraîné une baisse de leurs revenus.

Dans les rapports financiers déposés à la Ville, tous deux disposent des mêmes actifs à la fin de l'année: \$238 677 pour le Parti civique de Claude Dupras et \$237 028 pour le RCM.

Mais au chapitre des dons, le RCM a recueilli \$147 165 contre seulement \$9 615 au Parti civique. Les activités payantes ne lui ont rapporté que \$2 645 (deux occasions) tandis que le RCM a récolté près de \$48 000 (12 activités).

De même, c'est le RCM qui «roule» avec le plus fort budget: il a effectué des dépenses de plus d'un demi-million de dollars. Mais il tient compte dans sa comptabilité des dépenses de recherche et de secrétariat (\$244 600) remboursées par la Ville, ce que ne fait pas le Parti civique qui ne rend compte que de dépenses de \$28 000.

Pour sa part, l'Alliance démocratique municipale de Montréal n'a recueilli aucun fonds ni effectué aucune dépense. Son seul revenu, \$2 317 provient d'un remboursement de dépenses électorales.

Le Parti municipal de Montréal, récemment mis sur pied, n'a aucun revenu ni aucune dépense.

Par ailleurs, outre les budgets de recherche et secrétariat (\$483 000) répartis entre le RCM, le Parti civique (au prorata des voix obtenues et du nombre d'élus) et les conseillers indépendants, les partis disposent maintenant d'une autre source de financement.

Selon un amendement à la charte obtenu en décembre dernier, la Ville finance les partis sur la base du nombre de votes obtenus (\$0,25 par vote). Ces nouveaux budgets visent à défrayer, sur pièces justificatives,

d'autres dépenses engagées par le parti et non remboursables au titre de la recherche et du secrétariat.

À ce titre, le RCM reçoit \$109 769, le Parti civique \$57 407 et l'ADMM, \$53 131.

UNE AUTRE FEMME A LA VILLE

Une nouvelle venue dans un poste de direction à la Ville de Montréal affermit la position des femmes à des postes de haut niveau. Il s'agit de Mme Thieu-Quan Hoang qui vient d'être nommée assistante directrice aux finances.

Mme Hoang qui possède une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Long Island, à New York, et une licence en sciences économiques des HEC de l'Université de Lausanne, en Suisse, était auparavant à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Elle y dirigeait la division du traitement du service de l'informatique, après avoir occupé auparavant d'autres postes de direction à la CECM.

À la municipalité, Mme Hoang devient assistante directrice au module du budget du service des Finances.

UNE AUBERGE POUR FEMMES SEULES

La Ville de Montréal a consenti par bail emphytéotique (\$1 par année) un terrain de l'arrondissement centre à l'Auberge Madeleine. Cet organisme qui gère depuis quatre ans une maison pour femmes seules sur la rue Saint-Hubert, déménagera dans une maison plus grande qu'elle fera construire sur la rue Wolfe, au sud de la rue Sainte-Catherine.

On compte commencer les travaux à la mi-mai, explique Mme Sally Spilhaus, l'une des responsables, et emménager dans le nouvel immeuble au début de novembre, si tout va bien.

La nouvelle Auberge Madeleine, une maison de trois étages se mariant bien au voisinage, comptera 20 places, soit six de plus que sur la rue Saint-Hubert et notamment pour des séjours à plus long terme. On prévoit six chambres privées, une chambre à quatre lits, d'autres chambres à deux lits.

La Société d'habitation du Québec finance une partie des

coûts de construction évalués à \$360 000.

Appuyée par des Églises et des communautés religieuses, l'Auberge Madeleine est une maison d'hébergement offrant une gamme de services (support, évaluation, réinsertion sociale, etc.) à des femmes seules, de plus de 18 ans, temporairement sans foyer et aux prises avec toutes sortes de problèmes. La durée des séjours peut varier de quelques jours à quelques mois.

DE L'ESPACE POUR LES ARTISANS

Les artisans disposeront de nombreux emplacements, dans les rues et places publiques, où vendre les produits qu'ils fabriquent. Le comité exécutif a en effet adopté une ordonnance, cette semaine, précisant les endroits suivants: Place Youville, Place d'Armes, Place Pasteur, Square Cabot, Square Dorchester, Square Phillips, Square Victoria.

Les artisans pourront aussi s'installer rue Lagauchetière (entre Saint-Laurent et Jeanne-Mance), Prince-Arthur (entre Laval et Saint-Laurent), de La Montagne (entre le boulevard René-Lévesque et Sainte-Catherine), la rue Saint-Paul (entre Bonsecours et Gosford et de la Place Jacques-Cartier à la rue Saint-Vincent).

L'artisanat offert ne peut être de la literie, ni des pierres précieuses. Les bijoux en or, platine, vermeil, argent ou alliage ne peuvent être vendus à moins d'être marqués au poinçon pour permettre leur identification.

Les artisans doivent se procurer un permis de la Ville pour obtenir un emplacement.

NOS AÎEUX: UNE PETITE FÊTE

Avis aux familles Lemire, Marsolais, Gonville et Gaucher qui habitent la région de Montréal. Issues de pionniers de la Nouvelle-France, elles sont conviées cet été à fêter le 335^e anniversaire de mariage de leurs ancêtres, Jean Lemire et Louise Marsolais.

Jean Lemire, arrivé au Canada en 1650, fut un homme fort respecté dans la colonie naissante: il devint le premier syndic de Québec. Louise Marsolais, qu'il épousa en 1653, est pour sa part une fille de Québec.

Son père, Nicolas Marsolais, arrivé en Nouvelle-France «petit garçon» lors des premiers voyages de Champlain, fut un interprète célèbre. On lui concéda de nombreuses seigneuries pour ses services, qu'il céda à son tour.

Son nom s'est perpétué grâce aux enfants de sa fille Louise. Jean Lemire et Louise Marsolais, mariés en 1653, eurent en effet

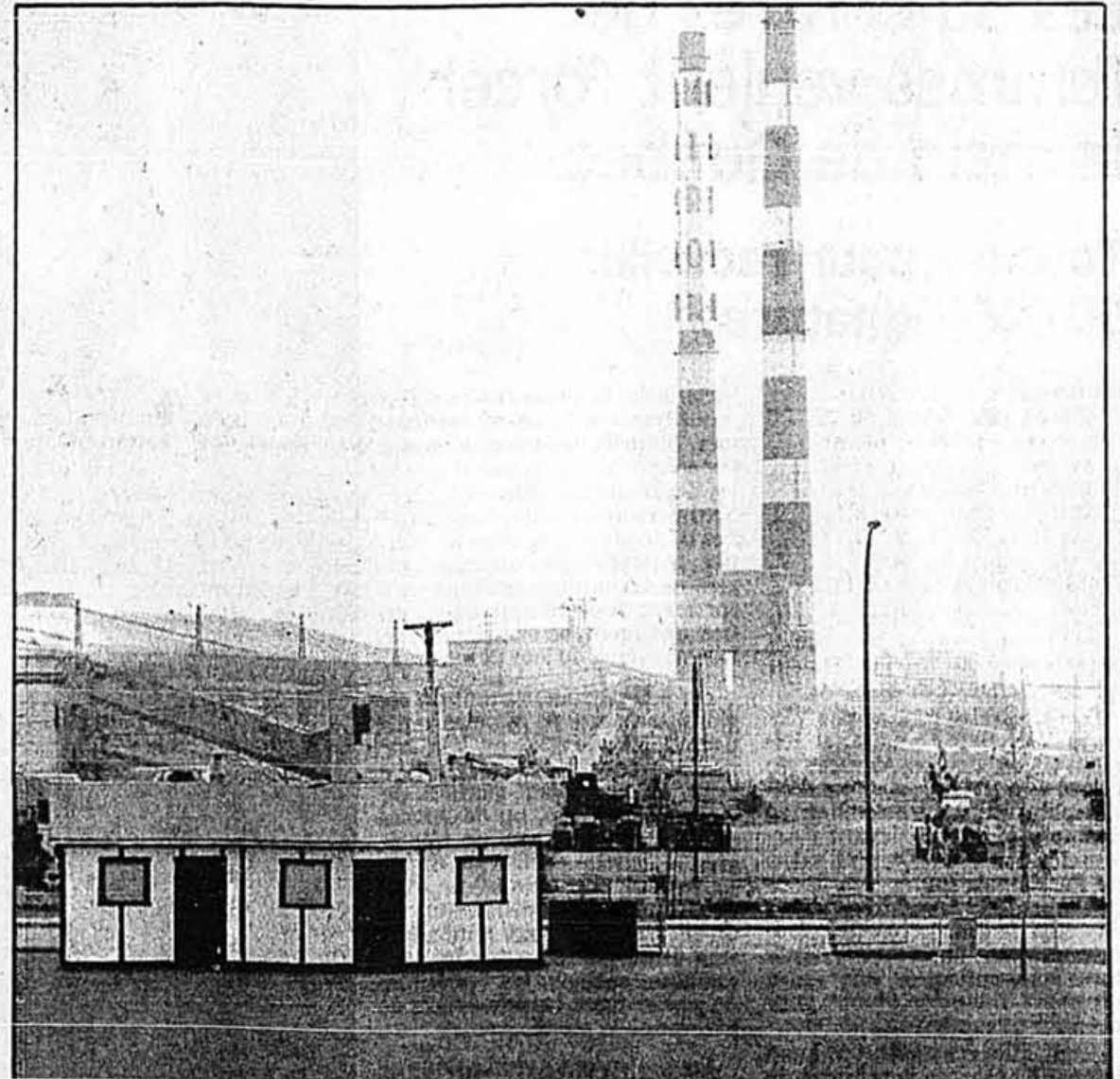
de nombreux enfants et petits-enfants. L'un d'eux devint Lemire dit Marsolais, un autre, Gonville, un autre, Gaucher.

L'orthographe a varié (heureusement, car Marsolais serait devenu Marsollette comme ce fut le cas de trop de noms terminés par t) et Lemire a donné naissance aux Myrhe, Lemyre, Lemyrre.

Ceux qui ont envie de rencon-

trer des cousins, éloignés ou non, sont invités à la Baie-du-Febvre ou une partie de la famille a fait souche, le samedi 9 juillet prochain, et le dimanche 10 juillet à Nicolet.

L'organisateur des fêtes, M. Bernard Gaouette, a déjà prévu un programme intéressant. Pour l'obtenir et s'inscrire, contacter M. Gaouette, 144 rue Saint-Joseph, Magog, J1X 1X9 (au téléphone 1-819-847-2179).



Moins de fumée sur deux quartiers

Voilà des cheminées célèbres qui disparaîtront aujourd'hui du paysage montréalais. En effet, les entrepreneurs engagés par la municipalité démolissent, cet après-midi, les hautes cheminées de la cimenterie compagnie Miron. Propriétaire des lieux depuis quelques années et maintenant seule occupante des lieux, la Ville n'exploitera que le site d'enfouissement sanitaire. Pour les gens des quartiers avoisinants (Saint-Michel et Saint-Sulpice), la disparition des cheminées est un symbole, et un premier pas vers une meilleure qualité de vie.

PHOTOTHÈQUE LA PRESSE

ARTS ET SPECTACLES

«Kenny» à Ciné-Groulx

■ «Ciné-famille» du collège Lionel-Groulx, présente le film «Kenny» à 13 h 30, à l'auditorium du collège, 100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse. Enfants: \$2; adultes, \$3. Renseignements: 430-3120, poste 340.

Récital

■ Il y aura récital de la pianiste Sylvie Blouin, à l'UQAM, salle Marie-Gérin-Lajoie, aujourd'hui à 19 h 30. Au programme, des oeuvres de Bach, Mozart, Liszt, Rachmaninoff, Chopin, Schumann et Ravel.

EXPOSITIONS

Mémoire de l'oeil

■ Une première rétrospective de l'oeuvre d'André Le Coz, photographe de plateau depuis 30 ans, se déroule présentement à la Place des arts. Elle est accessible au grand public, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un billet pour un spectacle ou un concert, puisque les oeuvres, réunies sous le titre de «Mémoire de l'oeil», sont disposées dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid-Pelletier, au pied du grand escalier, et dans l'espace de la Place située en face des guichets.

André Le Coz est devenu un maître dans cet art de fixer sur pellicule les images fugaces d'une production, et ses précieuses photos en sont souvent le seul témoignage durable.

Il a travaillé pour la plupart des émissions jeunesse, les dramatiques et L'Heure du concert à la télévision de Radio Canada; il a aussi photographié la plus grande partie des productions de la Nouvelle compagnie théâtrale, du Théâtre du Nouveau Monde, du Théâtre du Café de la Place, de nombreux autres théâtres, des Grands Ballets Canadiens et des productions de l'ONF.

L'exposition regroupe par thèmes 200 photographies en noir et blanc, choisies parmi les 400 000 négatifs qu'a conservés l'artiste.

Lithographies

■ Le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, 431, boulevard Roche, à Vaudreuil, présente, jusqu'au dimanche 1er mai, une exposition de lithographies des membres de «La Presse la tête à cornes». Le Musée est ouvert du mardi au dimanche, de 11 h à 17 h.

Paysages flamands

■ Cette semaine, à partir d'aujourd'hui même, trois événements sollicitent les amateurs d'art, au Musée des beaux-arts de Montréal. Cet après-midi, à 13 h 30, il y a une visite commentée de l'exposition «Le paysage en perspective. Dessins de Rembrandt et de ses contemporains», par une guide bénévole du Musée. Cette visite a une durée d'environ une heure. Le lieu de rencontre est à l'Accueil du Musée, 1379 ouest, rue Sherbrooke.

La même visite guidée est reprise le mercredi 20 avril; seule l'heure est différente: 11 h 30.

Le jeudi 21 avril, la Pause-Musée, à 12 h 15, est consacrée à la même exposition. Il s'agit d'une présentation de 15 minutes de cette exposition de paysages flamands. L'animation est assurée, la aussi, par une guide bénévole du Musée.

Natures mortes et fleurs

■ À la Maison André-Benjamin-Papineau, sont exposées des oeuvres figuratives de Danielle Nahmias, sous le thème «Nature morte et fleurs». Danielle Nahmias a participé à de nombreuses expositions, surtout à Paris et dans la région, puisqu'elle est ex-Parisienne. Son exposition, à la maison historique magnifiquement restaurée, qui fait l'orgueil de Laval (5475 ouest, boulevard Saint-Martin, tout juste à l'est de



Le grand public est convié à un match de hockey opposant des députés de l'Assemblée nationale et le club des Médias du Québec, cet après-midi au Centre sportif Laval, rue Desnoyers (Saint-Vincent-de-Paul), à 16 h. Les profits de ce match amical seront remis au mouvement scout de Laval. Ces deux équipes se sont rencontrés à deux reprises: chaque fois, la victoire était allée du côté des représentants de la presse. Les Pirouettes du Club de patinage artistique de Laval donneront à cette occasion un mini-spectacle. Quatre députés qui seront de la partie sont ici (notre photo) accompagnés d'un journaliste de la presse sportive lavalloise. De gauche à droite, Jean-Pierre Bélisle (Mille-Îles), l'arbitre Jean Joly (Fabre), le journaliste Daniel Charbonneau (Hébdou-Laval), Robert Thérien (Roussseau) et Guy Bélanger (Laval-des-Rapides). L'arbitre sera l'immortel Maurice «Rocket» Richard. Afin d'éviter tout risque de partisanerie politique, le journaliste Jean-Paul Charbonneau, de La Presse, secondera le député Joly comme juge de lignes.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

l'autoroute 13 — 681-1157) se poursuivra jusqu'au dimanche 1er mai. Elle est accessible au grand public le dimanche (et le samedi) de 13 h à 17 h. Le vernissage a lieu ce dimanche, à 14 h.

Travaux d'élèves

■ Le Centre de loisirs Saint-Donat, 3100, rue Arcand, Montréal, termine aujourd'hui son exposition des oeuvres des élèves qui ont suivi des cours cet hiver. Elle est ouverte de 9 h à 16 h. Renseignements: 254-6891.

Salon du printemps

■ L'Association des artistes de LaSalle tient à l'Octogone du Centre de la culture, 1080, rue Dollard, à LaSalle, son troisième Salon du printemps. Une quarantaine d'artistes exposent leurs meilleures oeuvres. L'exposition, qui s'ouvre le mercredi 6 avril, se poursuivra jusqu'au dimanche 24 avril. La galerie est ouverte de midi à 21 h, du lundi au vendredi et de 12 à 17 h, le samedi et le dimanche.

La Galerie du collège

■ La Galerie d'art du collège Montmorency présente des oeuvres de Jean Lamoureux, du mardi 12 avril au dimanche 24 avril. Le collège est au 475, boulevard de l'Avenir, à Laval, et la Galerie est ouverte du mercredi au vendredi de 12 h à 20 h, et le dimanche de 12 h à 18 h.

Calligraphie

■ Une exposition de calligraphie prend fin aujourd'hui au Vieux Presbytère, au

15, rue des Peupliers, à Saint-Bruno. Le vernissage a lieu le vendredi 8 avril, à 19 h. L'exposition est ouverte de 13 h à 16 h 30, sauf le vendredi où on ne peut la visiter que le soir, de 19 h à 22 h. Pendant l'exposition, il y aura des démonstrations de certaines techniques de calligraphie. Renseignements, en particulier sur les visites en groupes: 653-7872.

Art figuratif

■ Le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux, 7644, rue Édouard, à LaSalle, réunit dans une seule exposition des oeuvres de 23 artistes aux tendances les plus récentes dans l'art figuratif. Le Centre est ouvert du lundi au vendredi, de 12 h à 20 h, et le samedi et le dimanche de 22 h à 17 h. Renseignements: 367-5000.

Manon Pelletier chez elle

■ L'Association culturelle de la ville de Saint-Pierre reçoit l'artiste Manon Pelletier, dont c'est la ville natale. Elle y expose 25 toiles à l'hôtel de ville, 69, 51e avenue, jusqu'au dimanche 24 avril. On peut visiter l'exposition la semaine, de 19 h à 22 h, le samedi, de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h, et le dimanche de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h.

Chez les soeurs

■ Les Soeurs de la Providence du Centre Emille-Gamelin se feront toujours un plaisir de faire visiter au public, sur rendez-vous, leur Musée de Mgr Ignace Bourget et de Mère Emille-Gamelin, leur fondatrice, au 5655, rue de Salaberry,

Montréal, 331-4810. L'entrée est gratuite. Durée: trois heures environ.

PLEIN AIR, JEUX ET SPORTS

Le temps de l'escalade

Le printemps est une saison idéale pour s'initier à l'escalade. La Fédération québécoise de la montagne offre un éventail d'activités (dont des stages d'apprentissage), parfois le dimanche, pour les personnes de tous les niveaux, depuis celles qui n'ont jamais abordé la montagne, jusqu'au premier de corde.

Durant ces stages, s'associent la théorie et la pratique, de la fin d'avril à la fin de juin. Cela, naturellement n'est pas gratuit; les coûts comprennent habituellement l'hébergement, l'encadrement, le matériel, la documentation et la carte de membre. Cette année, la Fédération ajoute à son programme d'initiation des sorties d'escalade qui permettent aux membres qui ont pris part aux stages de mettre à l'épreuve ce qu'ils ont appris.

La Fédération est au 4545, avenue Pierre-de-Coubertin; l'adresse postale est le casier postal 1000, succursale M, Montréal, H1V 3R2; et le numéro de téléphone est 252-3004.

Nature et patrimoine

■ Le Groupe Nature et Patrimoine, organisme sans but lucratif, prépare une excursion au Parc de la Mauricie, le samedi 7 mai, avec des naturalistes spécialisés, pour l'observation et l'identifi-



À placer au calendrier de cette semaine: un concert des jeunes musiciens qui ont travaillé durant cette année scolaire à maîtriser cet art, à la commission scolaire de Saint-Jérôme où l'on fait une large place à la musique. Le concert a lieu dans la cathédrale de Saint-Jérôme, le vendredi 22 avril, à 19 h 30. La photo montre trois des principaux artisans de ce qui promet d'être une réussite: Mariette Parent (au centre), conseillère pédagogique en art, à la commission scolaire, Christiane Locas, professeur de musique à l'école Sainte-Paule, et Rocky Rabarona, professeur de musique à l'école Mariboisé. Pour eux, «la musique est une formation pour la vie».

cation des oiseaux et la flore, de même que l'analyse de la géologie de ce parc. Le transport se fait par autobus nolisé.

Plus tard, à la Fête de la reine, plus précisément du 20 au 23 mai (non pas en avril, comme annoncé ici par erreur), le Groupe organise une excursion de deux jours au Parc national de la Pointe Pelée, à l'extrême pointe sud de l'Ontario, dans le but de faire l'observation des oiseaux migrateurs et de la végétation luxuriante des lieux.

Dans les deux cas, la date-limite de l'inscription est le 21 avril. Renseignements et inscription: 681-1305.

Invitation à jouer

■ Les amateurs du jeu de backgammon (jacquet) peuvent participer à un tournoi tous les dimanches (entrée gratuite et remise de prix aux gagnants). La Ligue de backgammon, 4381, rue Saint-Denis, offre des cours le lundi. Renseignements: Daniel Labrosse, 845-9896.

CONFÉRENCES

L'impact du sida

■ Le service de formation sur mesure de l'UQAM offre, en collaboration avec le Département de sexologie, une conférence ayant pour thème «L'impact du sida sur les comportements sexuels». Cette conférence a lieu demain, à 19 h 30, au local M 050 du pavillon Hubert-Aquin, au 1155, rue Saint-Denis. Elle sera prononcée par Joseph-Josy Levy, professeur au département de

sexologie, et Mme Dominique Tessier, médecin, chercheur au Département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc, chargé de cours au Département de sexologie. L'entrée coûte \$10 pour le grand public, et \$5 pour les étudiants.

Écrivain en puissance?

■ Dans le cadre du Festival national du livre, la Bibliothèque municipale de Brossard, 3200 boulevard Lapinière, convoque les personnes qui se passionnent pour l'écriture à une rencontre avec René Bonenfant, des éditions Le Noroit.

Il présentera les publications de sa maison d'édition, mais il répondra surtout aux questions que l'on se pose en général: Comment publier? Comment écrire? Quels sont les critères d'acceptation d'un manuscrit?

C'est donc aujourd'hui, de 13 h à 16 h, à la bibliothèque. L'expérience sera reprise le mercredi 20 avril, à 19 h 30. Renseignements: 656-5960.

Pour les arthritiques

■ L'Association des arthritiques de la région de Montréal invite le public à une conférence, cet après-midi, à 14 h, à l'hôpital Saint-Luc, 1058, rue Saint-Denis, 6e étage, salle des conférences.

Le conférencier invité est Michel Faubert, pharmacien, qui a intitulé sa conférence «Médecine traditionnelle et ouverture sur les médecines de substitution». Renseignements: 671-4819 ou 672-1972.

Les 80 Centres de femmes veulent forcer la main de Québec

Tournée pour recueillir 50 000 signatures

HUGUETTE ROBERGE

■ Le Regroupement des centres de femmes a entrepris vendredi, à partir de l'hôtel de ville de Montréal, une tournée de visibilité et de sensibilisation à travers le Québec. Le but: faire connaître les 80 Centres de femmes répartis sur le territoire de la province et obtenir pour eux un financement qui leur permette de survivre.

Son itinéraire passant par Victoriaville, Baie-Comeau et Rimouski, où des conférences de presse seront données, le camion-campeur du Regroupement... campera mercredi devant l'Assemblée nationale. Dans un salon du Parlement, les représentantes de l'organisme présenteront alors aux élus de tous les partis politiques une pétition de 50 000 signatures les suppliant de voter enfin un appui financier décent pour ces oasis de soutien aux femmes.

Jeudi, elles rencontreront à son bureau de Québec la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et tenteront de la convaincre de délier la bourse de son ministère en faveur des centres de femmes.

Femmes de coeur...

Des femmes de coeur... sans le sou!

C'est ainsi que Françoise David, Evelyne Maltais, Claudette

Bédard, et la présidente du Regroupement des centres de femmes, Edith Pelletier, veulent que l'ensemble de la population (et les décideurs qui siègent à Québec) perçoivent enfin les centaines de femmes qui, dans les centres, tentent d'aider d'autres femmes — des milliers celles-là — à sortir de leur impuissance, de leur isolement, de leur silence, de leur pauvreté, de leur dépression.

Un peu partout, surtout en régions, le Centre de femmes constitue l'oasis, le seul, où les femmes peuvent trouver l'aide nécessaire, qu'elles soient victimes de violence familiale, ou désireuses de se recycler en vue de réintégrer le marché du travail, de réduire leur consommation d'alcool ou de tranquillisants, ou qu'elles aient besoin d'information et de référence sur les programmes sociaux, les ressources de gardiennage, les procédures de divorce ou la ménopause...

Les projets et les réalisations ne manquent pas dans les Centres de femmes. Seulement, la plupart d'entre eux s'essouffent à la longue, forcés de consacrer une bonne partie de leurs énergies à l'organisation de spectacles ou de repas-bénéfice au spaghetti, quant ce n'est pas dans la vente de chocolat ou de calendriers, toutes activités qui n'ont rien à voir avec leurs priorités d'action...



PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

C'est un départ! Françoise David, Claudette Bédard et Evelyne Maltais, du Regroupement des centres de femmes du Québec, pa-

raissent gonflées à bloc par l'appui des gens de l'hôtel de ville de Montréal et des célèbres «dames de coeur».

Les centres de femmes veulent convaincre le gouvernement qu'ils valent largement l'investissement qu'ils réclament — modeste, toutes proportions gardées — c'est-à-dire \$50 000 annuellement pour chaque

établissement. Ou \$4 millions de plus que ce que Québec leur consent actuellement.

Leur argument-massue se fonde sur le grand principe de la prévention, dont se targuent volon-

tiers les ministères à vocation sociale:

«À eux seuls, nos programmes de formation à l'emploi, très fréquentés, permettent à de nombreuses femmes de troquer leur

statut d'assistées sociales pour celui de travailleuses contributives! Plus le gouvernement nous aidera à poursuivre ces programmes, plus il économisera en aide sociale. Sans parler de la réduction des coûts de santé.»

Un ambulancier sera-t-il accusé de racisme pour n'avoir pas pratiqué la réanimation?

Presse Canadienne

Le ministère de la Justice du Québec décidera après enquête si des accusations seront portées contre un technicien-ambulancier qui n'a pas effectué la réanimation cardio-pulmonaire à un homme foudroyé par une crise cardiaque.

L'incident a été rendu public, il y a quelques jours, par un autre technicien-ambulancier qui a téléphoné au ministre de la Justice, Herbert Marx, alors que ce dernier participait à une tribune téléphonique sur les ondes d'une station de télévision montréalaise.

L'interlocuteur a soutenu que le technicien-ambulancier aurait refusé de pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire parce que la victime n'était pas de race blanche. L'homme en question était un Sri-Lankais.

Le directeur d'Urgence Santé, M. Pierre Masson, a catégoriquement nié cette version. M. Masson a révélé qu'après une enquête interne, le technicien-ambulancier avait été suspendu pour un mois, mais que ce n'était pas pour avoir fait preuve de racisme. L'incident s'est produit en décembre 1986.

M. Masson a précisé que l'ambulancier a considéré que l'hom-

me était déjà mort à son arrivée et qu'il ne servait à rien de tenter de le ranimer.

Selon les directives d'Urgence Santé, seulement un médecin a l'autorité de déclarer une personne morte. Le technicien-ambulancier doit aussi pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée du médecin qui prend la décision de cesser l'opération, s'il la juge inutile.

Compagnie condamnée

RAYMOND GERVAIS

La compagnie Placage Express P.A.T. Inc., du 12331 rue April, à Montréal, a écopé vendredi en Cour municipale de Montréal de \$1 000 d'amende, après avoir été reconnue coupable d'avoir rejeté dans le réseau d'égout public des eaux usées provenant du traitement de cyanures.

Le juge Maurice Bourassa a prononcé cette sentence contre la compagnie fautive.

Selon les représentations faites au tribunal, l'échantillon d'eau usée prélevée dans une chaudière prévue à cet effet, à la sortie d'un bassin de neutralisation, le 17 novembre 1987, montrait clairement un taux d'acidité anormal de 1,7. Selon le règlement, ce taux est trop acide et une telle concentration peut non seulement endommager les tuyaux du réseau d'égout, mais aussi les installations d'une usine de traitement des eaux usées. En bout de ligne, le rejet de cette concentration dans les cours d'eau peut affecter sérieusement la faune aquatique.

DÈS LE 30 AVRIL DANS
La Presse
SUIVEZ-NOUS



VOYEZ TOUS LES DÉTAILS EN PAGE B 8

Cet été

LOS ANGELES
LAS VEGAS
VANCOUVER

359\$ plus taxes

pour seulement

Los Angeles: départs tous les jours et le dimanche du 30 juin au 4 septembre.

Las Vegas: tous les jours du 30 juin au 1er septembre.

Vancouver: tous les vendredis du 1er juillet au 2 septembre.

Possibilité de reprendre votre voyage à Vancouver, Las Vegas ou Los Angeles, ou vice versa, moyennant un supplément.

Nombre limité de places.

Consultez votre agent de voyages pour les conditions et les réservations.

les Ailes de l'Ouest

portes & fenêtres VERDUN

STANLEY
PORTE EN ACIER ISOLÉE
 499

Olympic
LANTERNAUX
 199

STANLEY
PORTE DE GARAGE SECTIONNELLE EN ACIER ISOLÉE AVANTAGE II
 3998

2 PLUS 2
 2998

STANLEY
FENÊTRE EN BAIE EN CÈDRE
 699

GARANTIE 20 ANS

ÉPARGNEZ \$50
 Découpez et épargnez 50 \$ sur chacun des articles annoncés. Spéciaux valides jusqu'au 30 avril 1988.

ÉCONOMISEZ... PAYEZ ET EMPORTEZ!
 Plus de 25 modèles de portes en ACIER isolées en montre. Choix de 25 couleurs.

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Samedi de 8h30 à midi. Spéciaux en vigueur jusqu'au 30 avril.

ASSURANCE-VIE PAS D'EXAMEN MÉDICAL

Jusqu'à 25000\$ POUR PERSONNES ÂGÉES DE 20 à 60 ANS

TRANS AMERICA DU CANADA
 Restriction les 3 premières années.

POUR INFORMATIONS Postez dès aujourd'hui

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Code: _____
 Tél.: _____

Hugues Carrier courtier d'assurance-vie
 2507, rue Vimont, Longueuil, Qué. J4L 3Y6

W.H. PERRON
60 ANS

INTRODUCTION DU MÛRIER SANS ÉPINES PERRON

LE FRUIT DE 7 ANS DE RECHERCHE...

Vient s'ajouter à une gamme complète de petits fruits

- Kiwi
- Framboise
- Gadelle
- Bleuet
- Fraise
- Raisin
- Groseille
- Mûre

Le mûrier sans épines Perron produit de gros fruits juteux et sucrés de juin à septembre sans interruption.

DESTROYEUR DE MINEUSES CYGON 2E de C-I-L
 (250 ml)
10,49\$

BALAI À FEUILLES À RESSORT GARANT SPÉCIAL 60e ANNIVERSAIRE
9,99\$ rég.: 16,79\$ QUANTITÉ LIMITÉE

PULVÉRISATEUR Dial-A-Spray de Green Cross SPÉCIAL
10,99\$ rég.: 13,99\$

Mousse de tourbe Fafard
 2 pi³ **5,95\$**
 4 pi³ **9,50\$**
 6 pi³ **13,25\$**

OUVERT LE DIMANCHE de 10h00 à 16h30

HEURES D'OUVERTURE
 LUNDI, MARDI, MERCREDI 9h à 18h
 JEUDI, VENDREDI 9h à 21h
 SAMEDI 8h30 à 17h
 PRIX EN VIGUEUR DU 11 AU 17 AVRIL INCLUSIVEMENT.

W.H. PERRON
 Pour qu'ça pousse en beauté


Laval
 515 boul. Labelle
 332-3610

Boisbriand
 2000 rue Dubois
 435-2182

Le premier jour

Avec Michel Viens le dimanche de 9h⁰⁰ à 11h⁰⁰

aujourd'hui invité de la semaine
Jacques Parizeau
 Chef du Parti québécois



ST-BASILE	139, boul. Laurier	653-2265
VERDUN	925, rue Hickson	769-1725
VERDUN	4281, rue Verdun	761-7895
MONTRÉAL	2260, St-Clément	255-6868
LAVAL	4525, boul. Samson	681-1547

CKAC 97.3 LA SUPERSTATION

Travaux au square Dorchester: le pilote n'est pas le premier accidenté

SUZANNE COLPRON

Le pilote d'avion brésilien qui a eu le malheur de se trouver sur le trottoir de la rue Sainte-Catherine, jeudi soir, au moment précis où une fenêtre tombait du deuxième étage, n'est pas la première personne à souffrir des travaux entrepris en septembre 1986, au square Dominion, à Montréal.

Une dame âgée de 70 ans est tombée à plat ventre, après avoir trébuché l'automate dernier sur une planche de bois pressé qui recouvrait les dalles de béton, rue du Square Dominion (rebaptisé Square Dorchester), entre Peel et Metcalfe.

Un ouvrier a aussi eu le pied écrasé par une porte de conteneur et un autre est passé à travers le

faux plafond du magasin Photo Mitchell, sans parler d'un voleur qui a fait une chute de sept mètres, en tentant, dimanche dernier, de s'introduire avec un complice dans un commerce en rénovation.

Les jeunes, âgés de 26 et 27 ans, sont montés sur un échafaudage le long du mur extérieur du magasin, a indiqué la police. L'un d'eux a perdu l'équilibre et est tombé par un trou du plafond. Une voiture de police circulait dans les environs, quand un agent a vu quelqu'un tomber.

Le système d'alarme du magasin d'appareils photos a fonctionné et les policiers se sont rendus sur les lieux. Ils ont enfoncé une porte du sous-sol pour entrer. C'est alors qu'ils ont trouvé un des deux voleurs étendu dans les

escaliers de céramique. Il vomissait du sang et avait des blessures au cou, à la tête et aux jambes.

Complot

Les deux hommes ont été accusés de complot, d'introduction par effraction et d'entrave à la justice, pour avoir donné de faux noms.

Outre cet incident et celui de la fenêtre qui est allée se fracasser sur la tête d'un innocent, la police ne rapporte pas d'autres accidents reliés de près ou de loin aux travaux de rénovation de l'édifice du square Dominion.

Les commerçants se plaignent néanmoins de la situation. Depuis le début des travaux — qui auraient dû se terminer en février 1987 —, plusieurs ont vu leur clientèle chuter de moitié et même de 80 p. cent. Le bruit, la poussière et les fuites d'eau ne sont que quelques-uns des inconvénients mentionnés par les propriétaires de boutiques et de restaurants rencontrés hier par La Presse.

«Quand ce n'est pas un pied qui sort du plafond, c'est un camion qui se stationne devant la vitrine, un trou qui bloque l'accès des lieux ou encore un vacarme insupportable qui empêche de converser au téléphone avec les clients», a rapporté une vendeuse, à bout de patience.

Plusieurs commerçants se plaignent également d'avoir formulé des plaintes auprès du Service des permis et inspections de la Ville et de n'avoir rencontré aucune oreille attentive.

«J'ai écrit à la mairie en décembre dernier pour qu'on enlève les planches de bois pressé devant mon restaurant. Malgré de nombreux appels, j'ai attendu deux mois avant que la Ville se décide», a déclaré le propriétaire du Café crème, M. Paul Cassane.

PUBLIREPORTAGE

MANCHETTE: Grâce à la recherche, MONTJOIE de Beloeil fabrique maintenant des piscines en «DURACRYLIC» 100% pur, quasi indestructibles

Montréal, 16 avril 1988.

Le fabricant des piscines MONTJOIE de Beloeil vient de produire ses premiers modèles de piscines en «DURACRYLIC» 100% pur, un des matériaux synthétiques les plus performants qui soient.

Il en fera la présentation officielle chez tous les distributeurs des produits MONTJOIE de la région métropolitaine de Montréal le dimanche 17 avril.

L'utilisation du «DURACRYLIC» 100% pur dans la construction de piscines est l'heureux aboutissement de deux années de travail intense de la part du personnel du Centre de Recherche MONTJOIE que dirige un chimiste chevronné, madame Thavorane You Kheang.

Depuis sa fondation en 1972, MONTJOIE utilisait comme fini extérieur de ses piscines un autre produit synthétique, le «Gel Coat N.P.G.». Sa



M. J. Gaétan Helms, président des Produits Montjoie Inc., et Madame Thavorane You Kheang, chimiste et directrice du Centre de Recherche Montjoie de Beloeil.

décision de se lancer en 1986 dans la recherche d'un nouveau matériau de recouvrement était motivé par le désir d'accroître la durabilité de ses piscines et d'en réduire au minimum l'entretien: le PDG de MONTJOIE, M. J. Gaétan Helms, estime que le consommateur doit jouir de sa piscine et non passer son temps à en faire l'entretien.

La tâche du Centre de Recherche MONTJOIE a donc consisté à vérifier la durabilité de plus d'une vingtaine de matériaux de recouvrement existant sur le marché. On cherchait un matériau capable de conserver pendant de très longues années toute sa couleur et son éclat, et qui soit imperméable aux produits chimiques qu'on utilise couramment dans l'eau de toute piscine: le chlore (contre les bactéries), l'algicide (contre les algues), le carbonate et le bisulfate de sodium (pour un bon rapport alcalin et acide). C'est ainsi qu'on a notamment accéléré le processus de vieillissement de chacun de ces produits synthétiques en les exposant à

des températures largement supérieures à la normale et à une grande variété de produits acides et alcalins.

Tout au long de ces années de recherche, MONTJOIE s'est assuré de la véracité scientifique des résultats d'analyses de son Centre de Recherche en sollicitant l'intervention du Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ) qui a pu fournir, à différents intervalles, des contre-expertises: toutes ont confirmé les résultats du Centre de Recherche MONTJOIE. Et c'est à l'issue de ces deux années de recherche qu'un matériau créé par un laboratoire américain s'est très nettement détaché des autres: le «DURACRYLIC».

C'est ainsi que début mars, la première piscine en «DURACRYLIC» 100% pur est sortie des moules de MONTJOIE, à son usine de Beloeil. Depuis, le niveau de production a été suffisamment élevé pour que MONTJOIE puisse remettre à chacun de ses distributeurs quelques spécimens de cette nouveauté quasi indestructible.

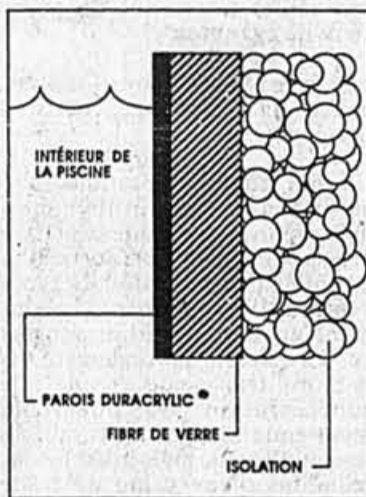


PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Les travaux entrepris en septembre 1986 au square Dominion suscitent beaucoup de mécontentement chez les commerçants.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Laberge 729-4324.
1ère et 2e hypothèque. Rapide. FINANCEMENT L.T.E.E., 845-2377.
1ère et 2e HYPOTHEQUE 85% de l'évaluation sur immeuble CREDIT VIA. 253-3354

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE ou associé, une nouvelle invention déjà annoncée à la T.V., personne sérieuse seulement. Écrire à La Presse, ref. 3054, C.P. 6041, succ. A. Mtl. Que. H3C 3E3.

A VENDRE, cottage de briques et pierre, situé à 35 min. de Montréal, chambres et piscines pour personnes âgées, possibilité de 9 pensionnaires, int. Kerry Lawlor, 455-5747, les imm. K. Lawlor inc. court.

AAA argent comptant, achat ou prêt sur article de valeur, bijoux, camera, l.v., sons, antiquité, etc., 287-8965.

AGENCE DE VOYAGE, St-Denis, bon potentiel, \$30 000, 289-0902

CHEMINS, promoteurs d'investisseurs pour nouveau projet immobilier dans secteur centre est en plein expansion. Coût du projet plus de 10 millions. Écrivez Le Pallier 271-2131, 523-2778, Re-Max Outremont Inc. ctr.

EVALUATEURS PROFESSIONNELS

Firme à Montréal avec permis de courtiers d'immeubles, 30 ans en affaires, prix demandé \$50 000. Écrire à La Presse, ref. 3274, C.P. 6041, Succ. A. Montréal, H3C 3E3.

GAGNEZ-VOUS le valeur de vos efforts! Distributeur à votre compte, 100% garantie. Appelez Mario ou Andrew à 276-1692

HOMME d'affaires désire s'associer activement dans compagnie bien établie, C.P. 44, Cartierville, H4K 2J4.

OCCASION d'affaires. Domaine d'appareils de sécurité dans innovation technologique. Disponible Prov. Que. et Maritimes. Temps plein ou partiel. Aucune expérience demandée. Les personnes seront évaluées selon leur ambition et selon leur désir d'améliorer leur revenu, leur potentialité et leur sens de l'organisation. Cette occasion d'affaires pourrait être un tremplin vers une nouvelle carrière. La bonne personne à la bonne place et au bon moment. Faites parvenir votre demande ou information: Service de Protection B.D. Inc. C.P. 58, Châteauguay Prov. Que. J6J 4Z4

PARTIEZ-VOUS en affaires, service de café, pour petites, moyennes ou grandes entreprises, revenu intéressant, écrire à Les Agences L. & C. inc., C.P. 303, Crémère, J0K 1B0

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

POSSIBILITE profit 1.4 million et par année. Distributeur exclusif pour Québec, Ontario. Carte touristique souvenir, grand Miami. Capital requis \$0,000 garanti. M. Léger, 522-1332

RECHERCHE associé ou investisseur avec capital de 25 000\$ pour projet d'envergure nationale déjà en cours. 338-8112

SECTEUR VAUDREUIL, cottage briques, 47x31, idéal pour professionnel ou résidence pour personnes âgées. 14 pièces, 8 chambres, 5 toilettes, plusieurs extra. Int. Kerry Lawlor, 455-5747, les imm. K. Lawlor inc. court.

UNIQUE AU MONDE Paris, Londres, Rome, New York, etc. Possibilité revenu \$1,000,000 en 2 à 5 ans, pour associés actifs ou passifs avec capital de \$100,000. M. Lacroix 861-7500

VENTE-SURPLUS de manufacturier, quantité importante de vêtements pour hommes à liquider, idéal pour commerçant, entrepreneur, etc. Choix de style, de couleur très en demande. Lots de blouses, pantalons de toutes sortes, ensembles en coton et autres. Toute offre raisonnable acceptée, contactez La Chemise D.L. inc., Lcc Megantic. Demandez Pierre Lathuille: 819-583-0410

712 ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIÉ demandé dans le domaine de la rénovation, entreprise bien établie, capital \$20,000, int. Lewis St-Onge, 647-5892 ou 632-0440

ASSOCIÉ(E) pour pépinière, expertise un atout, capital \$10,000. Informations 656-7820.

ASSOCIÉ(E) sérieux(se) requis(e) pour agence de rencontre. 844-6497 (après 18h).

714 FRANCHISES

FRANCHISE disponible si vous possédez un petit restaurant. 366-5543

FRANCHISES disponibles de lufon ou de piscine, 385-3078

VIDEO CUBE franchise disponible, montant requis, \$25,000, int. 270-8440.

715 SERVICES FINANCIERS

CAPITAL de risques disponible, prêt commercial et industriel, prêt sur recevable. M. Robert 393-1955

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTO - 142-1154

715 SERVICES FINANCIERS

PARTICULIER, Vous avez reçu un avis de 60 jours? Besoin d'argent? Financement garanti. Refinancement hypothécaire. Appelez Michel Henri, 646-9500, prive seulement.

717 SERVICES SPECIALISES

PROFESSIONNEL(LE)S ET DIRIGEANT(ES) P.M.E. Vous cherchez un congrès ou une exposition reliée à vos activités professionnelles, ici ou à l'étranger, contactez: PROTOCOLE INTERNATIONAL 392-1566

718 ARGENT DEMANDE

AVONS demandés 1re, 2e hyp. taux intéressants, notaire, 525-2661

BESON argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

A ST-HUBERT, spécialiste en impôt, tenue de livres, service de taxes. 5757 Ch. Chamby, 616-0222

BAS PRIX: Impôts 310, comptable Ent. 1975, tenue livres, 278-9742

COMPTABILITE, tenue de livres de qualité, incorporation. 669-9556.

PROFESSIONNEL fait rapports d'impôts, tenue de livres et service immobilier. Tny. Massola 729-9954

R. GALIPEAU et associés, impôts, tenues de livres, succession, 722-1259, 722-5904.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS. 285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

BONJOUR L'ÉTÉ

Avec CKAC/73 et La Presse... on dit BONJOUR L'ÉTÉ. Tout un concours... et quels prix!

Près de 60,000\$ de super prix!

DEUX SUPER GROS LOTS

Une chance de dire BONJOUR L'ÉTÉ à l'Estérel avec un chalet pour la saison et deux voitures Toyota: une Camry et une Terrell. Une deuxième chance de dire BONJOUR L'ÉTÉ chez vous avec un ensemble de patio, un barbecue au gaz propane et une piscine creusée modèle "Pearl" 16'x30' de Trévi ainsi que le terrassement de W. H. PERRON.

Remplissez le coupon et écoutez CKAC/73, à la mention de votre nom sur les ondes, communiquez à la station dans les quinze minutes qui suivent afin d'être admissible à la sélection hebdomadaire.

*Le coupon sera publié jusqu'au 27 avril prochain. Les règlements sont disponibles à CKAC/73 et à La Presse.

Retournez à: **BONJOUR L'ÉTÉ**
C.P. 7272
Succ "A"
MONTREAL
H3C 3L4

Nom _____
adresse _____
app _____
ville _____ code postal _____ age _____
tél. résidence _____ travail _____

PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES

ARMOIRES DE CUISINE MODULAIRES

DÉCORPRO

ESTIMATION GRATUITE

6 pi **595\$** 8 pi **795\$** 10 pi **995\$**

Cuisine en mélamine, haut et bas inclus
LIVRAISON LE MÊME JOUR
Financement disponible pour clients qualifiés

3400, SAINT-ANTOINE OUEST, COIN GREENE **933-5759**

PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES — PRIX IMBATTABLES

PRIX IMBATTABLES

75 VANITES en STOCK

SPÉCIAUX DU MOIS

DÉCOR PRO Entr.

PRIX IMBATTABLES